



République Démocratique du Congo Province du Kasai Occidental démembré



CAPSM et Réseau FORSPAX

Après plus de 5 ans de travail en synergies, Le Consortium Communautaire pour la Prévention contre l'exploitation de l'Enfant et de la Femme dans les sites miniers "COCOPEF", a été transformé en:

Réseau Forum intercommunautaire pour le Social et la Paix, "Réseau FORSPAX" en sigle

**Rapport II Monitoring, priorités et
alternatives sur la situation des enfants
exploités dans les sites miniers du
Kasai occidental démembré**

Quelques indicateurs Clés

Juin 2016 www.reseauforspax.org



Ce rapport est le produit de la continuité des projets financés de 2012 à 2014 par le Département pour le Développement International de la **Grande Bretagne** et l'**ASDI** au profit des pays en voie de développement. Les points de vue exprimés dans ce document ne sont pas nécessairement ceux de Christian Aid (FSC), ni du DFID ou de l'ASDI.

Réseau ForS-Pax/ CAPSM: N° 242, AVENUE KINKOLE, QUARTIER MALANDJI, COMMUNE ET
VILLE DE KANANGA, Tél :+ 243 811789068- +243 89 74 34 505- +243 81 35 19 824
Email : rforumsocial22@gmail.com, forspax2012@gmail.com, Capsm200311@gmail.com

TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations et sigles.....	3
EQUIPE DE COLLECTE DES DONNEES.....	4
REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION.....	6
RESUME EXECUTIF.....	6
PROFIL SCOLAIRE,BILANS ET PERSPECTIVES.....	7
PRESENTAION DES INDICATEURS PAR CYCLE DE SCOLARISATION ET PAR SEXE.....	9
ZONAGE DE L' ETUDE	9
METHODOLOGIE	11
PRESENTATION DES RESULTATS.....	14
SITUATION ACTUELLE DES ENFANTS EXPLOITES DANS LES MINES.....	20
SITUATION FAMILIALE DES ENFANTS.....	21
ALIMENTATION DE L'ENFANT.....	27
ACCES AUX SOINS DE SANTE.....	32
SECURITE DU TRAVAIL.....	40
RAPPORT DE L'ENFANT AVEC LA SOCIETE.....	44
CONCLUSION PARTIELLE.....	53
CONCLUSION GENERALE.....	54
PROBLEMES PRIORITAIRES ET RECOMMANDATIONS	56
ANNEXES :	
- Liste des associations ayant participé à la présente étude.....	58
- Cartographie des sites miniers mise à jour.....	61

www.reseauforspax.org

Liste des sigles et abréviations

ASDI	: Ambassade de Suède
C.A.	: Christian Aid
CAPSM	: Centre d'Actions pour la Promotion Sociale de Masuika/Mains serviables;
CDE	: Convention relative au Droit de l'Enfant;
CEDEF	: Convention pour l'Elimination de toutes les Formes de discrimination à l'Egard de la Femme;
COCOPEF	: Consortium Communautaire pour la Prévention contre l'exploitation de l'Enfant et de la Femme dans les sites miniers, l'un des collectifs transformés en Réseau "FORSPAX";
DFID	: Département pour le développement international de la grande Bretagne;
EADE	: Enquête sur les Adolescents et Enfants en dehors de l'école;
EDS RDC	: Enquête Démographique et de Santé en République démocratique du Congo;
FSC	: Fonds de la Société Civile pour la Bonne Gouvernance;
FORSPAX	: Réseau Forum intercommunautaire pour le Social et la Paix, en sigle: Réseau FORSPAX;
INS	: Institut National des Statistiques
OPEFEM	: Observatoire pour la protection de l'enfant et de la femme
RENAPROFEEM	: Réseau National pour la Protection de la Femme, de l'enfant et de l'Environnement Minier, l'un des collectifs du processus de la création du Réseau "FORSPAX";
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

www.reseauforspax.org

EQUIPE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS ET FEMMES TRAVAILLEURS DANS LES MINES AU KASAI-OCIDENTAL

A) Coordination :

1. **Bertin MASANSA MA-NKEMBA** : Assistant à l'ISP LUIZA, Chargé des projets au CAPSM-ONG et Directeur Exécutif du Réseau FORSPAX;
2. **Ir. Patrick Odon MAWONGO K.** : Assistant à l'ISDR LUIZA, actuel Secrétaire Exécutif de CAPSM-ONG, staff suivi et évaluation ;
3. **Ir. Floribert DINANGA LUBALA** : Secrétaire permanent de l'ONG AVODEC au Kasai-Occidental, staff suivi et évaluation ;
4. **Ir. Osée KALALA KAMANGA** : Assistant à l'ISDR TSHIBASHI et Assistant chargé de suivi et évaluation au sein de l'ONG -APROMED;
5. **Madame Blandine BULAPE** : Gradué en développement communautaire Assistante technique chargée de suivi et évaluation au sein d'ADIMA-ONG;
6. **Hilaire DENGÉ** : Infirmier A2 et Coordonateur de l'ONG ACAS TSHIKAPA Chargé de suivi et évaluation Pool de KAMONIA et TSHIKAPA ;
7. **Pierre TSHILENGI** : Assistant à l'ISP KANANGA, Psychologue et Formateur;
8. **Olivier SANGANGA** : Licencié en informatique, assistant technique au CRONG et chargé de suivi et évaluation au sein d'ADISAM/ Pool de Luiza;

B) Points focaux et superviseurs :

9. **Antoine Arnould KAYEMBA** : licencié en philosophie, Journaliste à la Radio MUABI et Secrétaire Académique de l'ISP LUEBO et P. Focal pool de Luebo;
10. **Abbé Théodore KAMANDE** : Prêtre du diocèse de Luebo, Professeur à l'institut KAMONIA et Vicaire de la Paroisse Saint Philippe de KAMONIA, point focal Pool de Kamonia ;
11. **Léonard KAMUANGA NKONGOLO** : Professeur à l'Institut DIUNVUANGANA A SAMBUYI/MASUIKA, Secrétaire AVODEC-ASBL et point focal Pool de Luiza;
12. **Augustin BEYA KAMUANGA** : Préfet à l'Institut Sankayi de DEMBA et Point focal de l'OPEFEM dans le Pool de DEMBA. ;
13. **LUFU MULUMBA**: Infirmier A1, responsable de l'aire de santé KALUEBO, dans la Z.S. de NDEKESHA et point focal Pool de DIMBELENGE;
14. **Hilaire DENGÉ** : Infirmier A2 et Coordonateur de l'ONG ACAS et de l'OPEFEM TSHIKAPA Chargé de S&E Pool de KAMONIA et TSHIKAPA;
15. **Raphaël TSHIMANGA** : Gradué en développement communautaire, animateur communautaire dans la Zone de santé de Lubunga, et point focal de l'OPEFEM dans le Pool DIMBELENGE

www.reseauforspax.org

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent tout d'abord au Département pour le développement international de la **Grande Bretagne "DFID"** et **l'Ambassade de Suède, à travers CHRISTIAN AID** qui ont financé de 2012 à 2014 deux projets de prévention et réponse contre l'exploitation des enfants et des femmes dans les mines d'or et de diamant de la Ville de Tshikapa, et territoires de Kamonia, Luiza, Luebo, Demba, Dimbelenge et Kazumba, au Kasai occidental, ces appuis ont servi à pérenniser leurs acquis ayant servi de supports techniques à la présente étude. Grâce à ces appuis nos synergies ont été consolidées.

Notre gratitude va ensuite aux autorités locales et provinciales qui ont œuvré pour que:

-  **Premièrement**, l'initiative de l'avant-proposition de l'Edit **portant interdiction de l'embauchage et de l'exploitation des enfants dans les zones minières du Kasai occidental** soit votée et promulguée en 2015;
-  **Deuxièmement**, ces études d'enquêtes se réalisent avec leur soutien;
-  **Troisièmement**, pour des décisions et mesures locales prises pour éviter les renvois des enfants scolarisés avant toutes consultations préalables avec les parents, ce qui a contribué tant soit peu à la rétention scolaire;

Nous adressons nos sincères félicitations aux associations membres, aux chefs d'antennes, aux relais communautaires et auxiliaires sociaux, d'avoir respectivement supervisé la réalisation de cette étude, assuré les interviews sur terrain et mené des actions de plaidoyer et médiation pour la réinsertion et la rétention des enfants dans des écoles de proximité.

Une fois de plus, nous remercions le Gouvernement provincial à travers **l'Institut national de la statistique** pour l'appui technique dans la production de ce rapport.

Bertin MASANSA MANKEMBA KASAKA

Directeur exécutif de FORSPAX

INTRODUCTION

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU KASAI OCCIDENTAL

Située au centre sud de la RDC, la province du Kasai Occidental est limitée au Nord par la province de l'Equateur, à l'Est par la Province du Kasai Oriental ; à l'Ouest par la province du Bandundu et au Sud par la province du Katanga et la république d'Angola. Elle est classée parmi les plus pauvres de la République Démocratique du Congo. Toutes les enquêtes tant quantitatives que qualitatives donnent des indicateurs très faibles du développement social et économique. En général, près de 80 % de la population vivent avec moins de 1 dollar américain/jour, soit en dessous du seuil de la pauvreté ; pourtant, la province regorge d'immenses ressources minérales, agricoles et humaines (DSRP 2006).

Il ressort des consultations participatives sur la pauvreté et d'autres enquêtes que la crise sociale reste aiguë au Kasai Occidental démembré. La faim se répand dans les milieux urbains et commence à menacer même des communautés rurales jadis prospères. Celles-ci sont ainsi condamnées à vivre dans l'autarcie du fait de l'effondrement des infrastructures routières et de leur potentiel agropastoral. Les femmes et les enfants en particulier souffrent de la violence, de l'exploitation et d'abus au quotidien. Les problèmes majeurs frappent les secteurs de l'agriculture, des mines, de l'éducation, des transports, de l'eau potable, de l'énergie électrique, etc.

Il est à noter que dans cette province, presque tous les territoires sont miniers, l'embauchage et l'exploitation des femmes et des enfants constituent une problématique épineuse et complexe au regard de nombre des cas identifiés et rapportés. D'après les résultats des consultations dans le secteur minier qui ont eu lieu aux niveaux national et provincial, notamment au Kasai Occidental avec des organisations de la société civile, des creuseurs et des coopératifs. Il a été signalé de graves problèmes de gouvernance, entre autre: l'ignorance et la non application des lois et règlements tels que le code minier en vigueur, la présence de femmes et d'enfants dans les concessions minières et les implications pour leur éducation et leur santé, les conséquences environnementales de l'exploitation minière et son impact sur la santé de la population locale. Ces consultations ont également révélé des liens extrêmement forts entre l'éducation, la santé et le genre, en particulier en ce qui concerne l'impact de l'exploitation minière sur les femmes et les enfants, et leur présence dans la concession minière.

www.reseauforspax.org

RESUME EXECUTIF

PROFIL SCOLAIRE, BILANS ET PERSPECTIVES

Au Kasai occidental démembré, la problématique du faible taux de scolarisation est très préoccupante.

Pour rappel, en mars 2009, le Rapport/**Profil Résumé, Pauvreté et conditions de vie des ménages du PNUD/RDC**, P.10-11, montrait que près de 87% des ménages du Kasai occidental déclarent habiter dans un rayon de 2 km d'une école primaire pour tant le taux de scolarisation(brut et net) relève une faible insertion des enfants à l'école. Le taux net de scolarisation dans le primaire au Kasai occidental s'élevait à 53,3% contre 55,0% pour la RDC. Autrement dit un peu plus de la moitié des enfants en âge scolaire n'étaient pas scolarisés. Ce taux de scolarisation pour les filles et garçons chute à 23,4% pour le niveau secondaire.

Depuis 2009, cette situation n'a pas connue des avancées significatives. Comparativement aux données de l'annuaire statistique de l'EPSP/Kasai occidental 2014 -2015, d'octobre 2015/ **CIPSE/PROSEB** et **CISE**: la situation de l'éducation rencontre des difficultés importantes dans les deux provinces éducationnelles du Kasai occidental démembré.

Pour certains enfants la proximité géographique n'est pas un facteur suffisant pour leur accès et leur rétention à l'école, la barrière est plutôt financière dans un contexte de pauvreté généralisée, car le taux brut de scolarisation des enfants de 3-5 ans à la maternelle est de 3,2%, le taux net d'admission à la primaire est de 78,5% pour les garçons et 65,0% pour les filles, soit la moyenne du taux total d'admission filles-garçons à la primaire de: 71,6%. Le taux de survie apparent à la 5^{ème} année primaire est de 44,4%. Cependant, le taux d'achèvement au secondaire pour les deux sexes est de 28,0%(soit 40,1% pour les garçons et 15,1% pour les filles qui achèvent leurs humanités).

En effet, si le nombre d'enfants qui fréquentent l'école a légèrement augmenté dans les localités urbaines, le contexte démographique et économique difficile fait que ces provinces restent les plus affectées de l'espace national en ce qui concerne l'exclusion scolaire. Cette situation est aggravée en grandes proportions par l'attraction massive que les activités minières exercent sur les enfants.

L'exploitation des enfants et des femmes est une réalité qui a pris de l'ampleur dans les concessions minières de la R. D. Congo en général et plus particulièrement dans les localités du Kasai occidental, ceci au regard de l'absence des grandes entreprises sensées observées un minimum des réglementations en la matière.

Pour rappel, c'est depuis 1982, lors de la promulgation de l'ordonnance Loi n° 82/039 du 05 Novembre 1982 que la libéralisation de l'exploitation du diamant et de l'or fut autorisée sur toute l'étendue de la R. D. Congo (Zaïre à l'époque). Depuis cette période, négociants et creuseurs artisanaux du diamant et de l'or jouissent de la plénitude de liberté qui se traduit par des pratiques conduisant à l'exploitation des femmes et enfants sans être inquiété.

En effet, dans ces sites, les exploitants artisanaux trouvent chez les enfants et les femmes la main d'œuvre facile et moins payante. Ces enfants et femmes sont soumis à des conditions de travail extrêmement difficiles. Dans les mines à ciel ouvert comme dans les mines souterraines, ils sont utilisés aux opérations d'extraction, circulant dans des galeries étroites où ils inhalent des poussières nocives et des particules dangereuses de plomb ou de mercure. Ils passent de longues heures à transporter de lourdes charges de gravier qu'ils tamisent dans des eaux souvent polluées.

Les conséquences présentes et futures de cet état de chose sont désastreuses sur leur santé, leur sécurité et leur moralité. Les enfants de ces sites subissent des violences sexuelles et sont exposés au VIH/SIDA, au regard du taux élevé de prévalence de cette pandémie chez les adultes dans ces milieux. Sur le plan de leur insertion sociale, ces enfants subissent un processus d'éloignement de la cellule familiale et des institutions normalement en charge des enfants, telle que l'école, favorisant ainsi la délinquance, l'analphabétisme et la toxicomanie.

Ainsi, afin de s'attaquer spécialement à la question des enfants non scolarisés qui sont exploités dans les mines, une initiative communautaire en faveur des enfants non scolarisés a été lancée en 2009 et 2011 par **CAPSM et associations sœurs** pour créer le Consortium Communautaire pour la Prévention contre l'Exploitation de l'Enfant et de la Femme dans les sites miniers « **COCOPEF** » en sigle. Par la suite, ce collectif a été consolidé et transformé en **Réseau Forum intercommunautaire pour le Social et la Paix "Réseau FORSPAX"**. A son actif, ce collectif a initié une série d'actions porteuses des résultats dans les territoires de Demba, Dimbelenge, Kamonia, Kazumba, Luebo, Luiza et la ville de Tshikapa.

Ces actions sont entre autres celles qui ont abouti à la conception, à la proposition, au plaidoyer et à la promulgation de **l'Edit portant interdiction de l'embauchage et de l'exploitation des enfants dans les zones minières du Kasaï occidental**. Et à la création et appui aux observatoires locaux pour la continuité de l'étude et du monitoring des cas d'exploitation des enfants dans les carrières minières. Toutes ces actions ont pour objectifs de mettre en place une base des données spécifiques, d'améliorer un système d'informations et d'analyses statistiques relatives aux enfants non scolarisés ainsi que d'identifier les facteurs de blocage expliquant cette situation.

1. Présentation des indicateurs par cycle de scolarisation et par sexe :

Sources : Annuaire statistique EPSP/Kasaï occidental 2014 -2015, octobre 2015/ CIPSE/PROSEB/ CISE

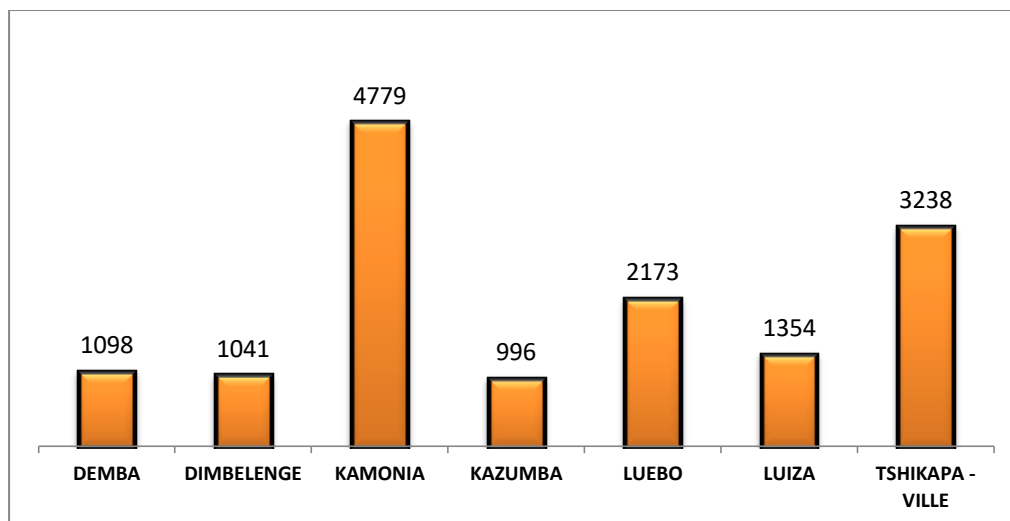
2. ZONAGE DE L' ETUDE



3. Tableau comparatif des nombres d'enfants exploités dans les carrières minières par territoire (évaluation 2013-2014 et 2015-2016) :

Territoires	Nombre d'enfants identifiés en 2013-2014	Nombre d'enfants identifiés en 2015-2016
DEMBA	1.014	1.098
DIMBELENGE	984	1.041
KAMONIA	3.497	4.779
KAZUMBA	1.601	996
LUEBO	1.724	2.173
LUIZA	997	1.354
TSHIKAPA -VILLE	2.319	3.238
Total	12.136	14.679

Graphique n°01 : présentation graphique par territoire



La Ville de Tshikapa et les territoires de Kamonia et de Luebo regroupent ensemble environ 70% d'enfants travailleurs dans les carrières minières soit 10.190 enfants sur un total de 14.679 enfants. Remarquons que le territoire de Kamonia est celui dont les carrières sont plus peuplées des enfants qui y sont exploités. Les effectifs de la ville de Tshikapa, dans son hinterland sont très inquiétants et classent cette entité en deuxième position en ce qui concerne l'exploitation des enfants dans les carrières minières. Le territoire de Luebo est le troisième parmi les entités dans lesquelles le phénomène est très recrudescant.

CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE

1. Méthodes de collecte

Dans cette deuxième enquête, le Réseau **FORSPAX** et l'**ONG- CAPSM** se sont inspiré du modèle d'enquêtes sentinelles, conduites en milieu tant urbain que rural et qui consistent à revenir dans un délai de temps bien déterminé (chaque six mois, une année, deux ans ou trois) dans les milieux où se sont passées des enquêtes de base pour faire le monitoring d'impact des activités menées. Il a été question de documenter les cas des enfants exploités dans les carrières minières et interviewer un certain nombre d'individus appartenant aux populations des entités concernées par l'identification et constituant l'échantillon de l'étude notamment les six territoires et la ville minière de la Province du Kasai Occidental démembré à savoir : Demba, Dimbelenge, Kazumba, Kamonia, Luebo et Luiza, ainsi que la ville de Tshikapa pour évaluer la situation récente et relative aux problèmes liés à la scolarisation, à la rétention scolaire, au décrochage scolaire, et à l'exploitation tant économique que sexuelle des enfants et des femmes, leur situation familiale, leur alimentation, leur accès aux soins de santé et leurs souhaits par rapport à l'abandon du travail dans les carrières minières pour leur scolarisation.

2. Procédure

Comme pour la première étude, nous avons procédé par un « sondage simple » basé sur un questionnaire individuel à soumettre aux enfants et aux femmes travaillant dans les carrières minières, à partir de l'échantillon d'individus sélectionnés par tirage aléatoire sur l'ensemble des personnes identifiées parmi les deux catégories qui vivent dans les carrières des six territoires et la ville échantillons de la Province en vue de déterminer le niveau actuel des indicateurs spécifiques portant sur la non scolarisation des enfants et l'exploitation tant sexuelle qu'économique qui constituent un frein à leur épanouissement. Un questionnaire de 5 pages a été soumis à chaque enfant travaillant dans les carrières minières pour nous permettre d'évaluer son profil de vulnérabilité.

2.1. Echantillonnage :

Cette enquête concerne comme la première deux groupes d'individus, dont nous avons constitué un échantillon stratifié composé de deux strates à savoir, les femmes et les enfants exploités ou travaillant dans les carrières minières de diamant et d'or des sites de: Demba, Dimbelenge, Kazumba, Kamonia, Luebo et Luiza, ainsi que de la ville de Tshikapa, zones concernées par nos interventions (Cfr. Rapport Monitoring III).

En vue de faciliter l'exploitation des données, le présent rapport contient uniquement les informations relatives à une seule strate, celle des enfants âgés de 5 à 17 ans (sexes confondus) et vivant ou travaillant dans les carrières.

2.1.1. La taille de l'échantillon :

Différemment de la première étude, pour la présente l'échantillon comportera une seule strate retenue selon les caractéristiques du groupe cible de l'étude. Pour déterminer le nombre d'enquêtés par site(territoire), nous avons réparti l'échantillon selon le poids démographique de chaque site.

L'échantillonnage de cette deuxième étude se distingue de celui de la première quelque peu par sa taille du fait qu'il s'agit d'une évaluation sur l'évolution d'un processus continu. Pour la présente nous avons réduit la taille de l'échantillon à la moitié de celui de la première étude. La base de sondage reste celle des projections de la population du Kasaï occidental faites par l'INS et les proportions utilisées dans nos calculs sont celles issues des enquêtes EDS RDC 2013-2014.

Ces calculs ont fourni la taille de la strate des enfants qui s'élève à 1.180 parmi ceux ayant participé aux interviews. Cette strate a été ensuite répartie par entité selon le poids démographique de chacune.

3. Répartition des enquêtés selon les sites

Voici le nombre d'enfants échantillons par site :

Site	Echantillon de base enfants	%	Nouvel échantillon enfants
Luebo	178	7,6	89
V/Tshikapa	237	10	118
Kamonia	638	27,1	319
Demba	299	12,7	150
Dimbelenge	222	9,4	111
Luiza	361	15,3	181
Kazumba	424	18,0	212
Total	2.359	100	1.180

Sources : Projections de l'INS Kasaï Occidental, janvier 2016 et nos calculs

3.1. Tirage de l'échantillon :

La sélection des unités de l'échantillon final s'est faite de la même façon qu'à la première étude, il s'agit d'un tirage aléatoire et systématique. Celui-ci a été opéré de manière indépendante dans chaque site ; il était prévu d'enquêter un nombre des femmes et d'enfants par site (territoire) et qui soit proportionnel au poids démographique de chaque site.

Un tirage a permis de retenir les mêmes territoires qui sont au nombre de six et la ville minière de Tshikapa, dans la province du Kasaï. Au deuxième degré, 3 premières carrières les plus peuplées sont retenues par site. Le troisième degré a consisté en une identification et au choix raisonné des individus par carrière.

Le tirage des unités s'est réalisé en 3 étapes suivantes que les enquêteurs ont suivies avec rigueur :

1. CHOIX DES CARRIERES

Pour chaque territoire ou site, 3 carrières sont tirés. Il s'agit des trois premières les plus peuplées selon les informateurs clés du site.

Etape 1 : Etablir la liste exhaustive de toutes les carrières avec leurs effectifs.

Etape 2 : identifier trois d'entre elles les plus peuplées selon l'ordre croissant.

2. CHOIX DES ENQUETES

Selon un choix systématique on a (est) :

- Divisé le nombre total des enquêtés par 3 pour chaque site en vue d'avoir le nombre d'enquêtés par carrière (on doit interviewer les habitants de 3 carrières les plus peuplées du site) ;
- Descendu dans la carrière aux heures de travail ;
- Identifié les individus à enquêter (au nombre convenable par groupe et d'une manière raisonnée) ;
- Pris rendez-vous après le travail et mené les interviews.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES RESULTATS

LA SITUATION ACTUELLE DES ENFANTS TRAVAILLEURS DES CARRIERES MINIERES

I. CARACTERISTIQUES DES ENQUETES

2. Répartition des enquêtés selon les sexes

Sexe	Fréquence	%
Masculin	994	67,3
Féminin	386	32,7
Total	1180	100

La proportion des garçons est estimée actuellement à près de 67%, soit une augmentation de 2%. L'afflu de cette catégorie d'enfants n'est pas très forte mais, elle garde tout de même une allure prépondérante par rapport à celle des filles qui elle, a baissé au cours de cette année. L'activité de creusage a connu des périodes difficiles en termes de production et de cours des matières premières, les exploitants miniers se retrouvent buttés à des nombreuses difficultés financières, cela allait démotiver totalement les enfants à rester dans les mines. Mais, par manque d'une alternative de survie, ces enfants sont contraints de rester dans les carrières où ils sont déjà habitués.

3. Répartition selon les tranches d'âges

Groupe d'âge (années)	Fréquence	%
[4 - 9]	76	6,4
[10 - 14]	590	50,0
15 et plus	514	43,6
Total	1180	100

La proportion d'enfants de moins de 10 ans et celle de 10 à 14 ans ont augmenté respectivement de 2% et 4%, tandis que celle des enfants de 15 ans et plus a diminué de 5%. Certes, les enfants qui étaient en dessous de 10 ans ont atteint aujourd'hui ce groupe d'âge. Ceux qui se trouvaient dans la tranche de 15 ans et plus se seraient mariés et certains d'entre eux ont quitté les carrières. Il faut rappeler que certains jeunes des milieux ruraux vont travailler dans les mines pour préparer la dot de leurs futurs mariages. D'autres encore subissent la conversion professionnelle les filières les plus porteuses.

La tranche d'âge de 10 à 14 ans est souvent dominée par des rêveurs, les enfants qui ont foi en un gain facile et qui ambitionnent des choses utopiques. Vers 15

ans et plus, les préadolescents, deviennent de plus en plus réalistes et cessent de plus en plus de rêver. Il regardent la vie avec réalisme. Dans cette catégorie nous avons noté les enfants en rupture familiale, qui ont fait la ronde: Angola, Kananga, Tshikapa, carrières minières etc. à la conquête d'un bonheur utopique.

4. Lien avec la famille biologique

Lien avec famille biologique	Fréquence	%
Vit seul	345	29,2
Vit avec la famille	702	59,5
Union libre	133	11,3
Total	1180	100

La proportion d'enfants vivant avec leurs parents a baissé de 15,4%, par rapport au premier trimestre de l'année 2014 où elle était d'environ 79%. Les enfants en unions libres ont augmenté de 10% ainsi que la vie d'indépendance de leurs familles a aussi augmenté d'environ 5%. En effet, certaines familles ont dû quitter les carrières par déception de n'avoir pas trouvé l'aubaine recherché, emportant ainsi certains enfants. Par contre, d'autres enfants déjà habitués à vivre dans les carrières ne sont pas partis avec leurs parents ; tandis que, ceux devenus un peu grands se sont déversés dans la vie d'union libre.

5. Le nombre d'enfants de la compagne

Nombre d'enfants	%
[0 - 3]	88,3
4 et plus	11,7
Total	100

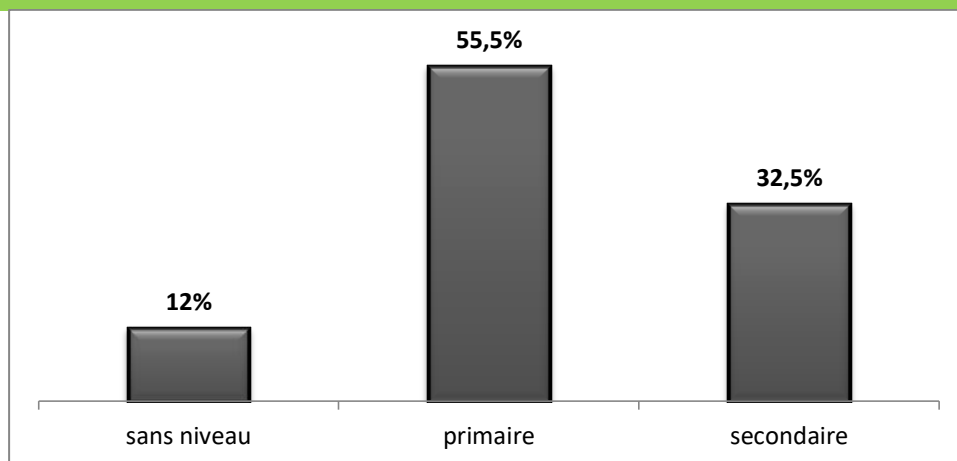
La proportion des compagnes à nombreux enfants (4 enfants et plus) a augmenté de 3,4% en 2016 par rapport au premier trimestre de l'année 2014. Il est possible que certains parents vivant avec plus de 4 enfants aient souhaité rester là où leurs enfants se seraient adaptés. Aussi, les accouchements se font souvent en dehors des carrières : les femmes ayant conçu dans les carrières vont vers les agglomérations voisines où elles peuvent trouver des soins assez appropriés lors de l'accouchement ; elles retournent avec leurs bébés quelques mois plus tard. Cette pratique aurait influencé la diminution de la proportion d'enfants de moins de trois ans.

6. Occupation de la personne accompagnant l'enfant dans les mines

Occupation compagne	%
Sans occupation	1,5
Creuseur	18
Attaquant	6,7
Trieur	12
Tamiseur	10
Salakate*	0,1
Nettoyeur	0,5
Petit commerce	51,2
Total	100

Bien que de nos jours, le petit commerce soit l'apanage d'un plus grand nombre, la proportion des compagnes des enfants dans les mines qui exercent le commerce a diminué: elle est passée de 57,4% au premier trimestre de l'année 2014 à 51,2% en Avril 2016. Les activités commerciales évoluent proportionnellement avec celles diamantifères, ces dernières ayant baissé sensiblement.

7. Niveau d'études de l'enfant



L'âge du secondaire est celui durant lequel l'abandon scolaire devient monnaie courante. Les grandes filles et les grands garçons occupent une place de choix dans la situation économique de leurs ménages respectifs. Certains s'orientent à la recherche de l'argent facile et visent ainsi les carrières minières. Ces deux dernières années, il y a eu des écoles primaires nouvellement créées dans certaines zones minières. Cela peut avoir un impact sur la légère augmentation de la proportion des enfants du primaire qui vivent dans les carrières qui est passée de 51,5% à 55,5 entre le premier trimestre de l'année 2014 et le premier trimestre de l'année 2016 ; soit 4%.

8. Continuité de la fréquentation scolaire après la descente dans la carrière

Fréquentation scolaire	Fréquence	%
Non	881	64,7
Oui	299	25,3
Total	1180	100

La proportion d'enfants n'ayant pas continué les études après leur arrivée dans les carrières a augmenté de 20% au premier trimestre 2016 par rapport au premier trimestre 2014 où elle était estimée à 54%. Le niveau d'études ne signifie pas la scolarité car après avoir vécu et mené la vie de creuseur ou tiré profit aux activités diamantifères, l'enfant difficilement éduqué et se soumet difficilement aux activités scolaires. La preuve que ce milieu corrompt les enfants ce qui rend dégoûtantes les activités scolaires. La gestion de l'argent et ses corollaires, la gestion de la liberté et la vie autonome; les micro stratégies de défense personnelles développées, l'accoutumance, sont des facteurs défavorisant la scolarisation. La contagion des habitudes nocives sur le plan personnel et social n'encourage plus les enfants à retourner à une vie de discipline et réglementaire qu'exige les habitudes scolaires. Il semblerait que nombreux enfants qui ont le niveau primaire seraient venus avec ce niveau de leurs lieux de résidence pour rompre enfin avec l'activité scolaire à leur arrivée dans les milieux diamantifères.

9. Nombre des jours de fréquentation scolaire par semaine

Nbre de jours par semaine	%
0 jour	4,2
1jour	8,3
2jours	5,0
3jours	10,6
4jours	14,9
5jours	22,0
6jours	35,0
Total	100

Malgré l'implantation de quelques écoles primaires agréées et mécanisées dans les milieux miniers, la proportion d'enfants ayant fréquenté l'école durant au moins 3 jours de la semaine précédant l'enquête a diminué de 3,3% en 2016 par rapport au premier trimestre de l'année 2014 passant de 85,8% à 82,5%. La régularité (6 jours sur 6) a baissé elle aussi de 4,5% soit de 39,8% au premier trimestre de l'année 2014

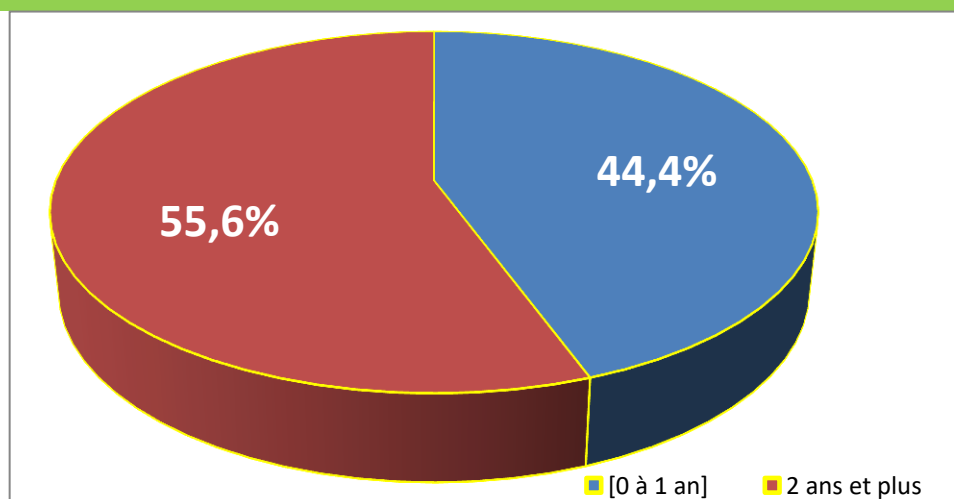
contre 35% en 2016. Les activités de petit commerce semblent avoir un impact négatif sur cette baisse. Cette fréquentation régulière des cours pour 35% d'élèves est entachée de certaines antivaleurs. Certains enfants utilisent les butin du travail de diamant ou de l'or pour séduire et corrompre leurs enseignants et ainsi obtenir le passage des classes.

10. Responsable des charges de frais scolaires

Qui paie pour vous?	%
Père	63,5
Mère	20,6
Sœur	2,0
Frère	5,7
Autre	8,2
Total	100

La scolarisation des enfants qui ont déclaré qu'ils continuaient à fréquenter l'école malgré leur fréquentation des carrières minières est restée l'affaire des parents : 84,1% d'enfants ont affirmé que leurs frais scolaires sont payés par leurs parents (père ou mère).

11. Nombre d'années d'abandon scolaire



La proportion d'enfants ayant abandonné les études depuis plus de deux ans a augmenté de 2,8%, la probabilité pour ces derniers de revenir dans le système scolaire augmente de plus en plus.

12. Motif d'abandon scolaire

Raison pour quitter l'école?	%
Etudes terminées	2,5
Manque de moyen	81
Pas de tuteur	3,2
Echec scolaire	4,9
Ecole éloignée	1,4
Autre	7
Total	100

Comme pour la première étude, résultats de celle-ci confirme en plus que la cause principale d'abandon scolaire des enfants est le manque de moyens financiers selon 81% d'interviewés. D'autre part, les proportions des échecs scolaires et d'enfants sans tuteurs ont augmenté. Les enfants interviewés manifesteraient l'intérêt pour les études. Ils reconnaissent qu'il est avantageux d'étudier, mais ils manquent des moyens pour répondre. Pour certains, le niveau de vie du père (qui est sensé être le principal pourvoyeur des frais scolaires) ne suffit pas pour répondre à des telles obligations. Ce qui est paradoxal c'est que l'enfant lui même n'arrive pas à se prendre en charge grâce à son butin propre.

13. Occupation de l'enfant dans la carrière

Occupation	%
petit commerce	20,3
creuseur	27,6
nettoyeur	6,7
salakate	4,8
trieur	5,9
tamiseur	3,2
autre	31,5
Total	100

Les proportions d'enfants exerçant le petit commerce aux côtés de leurs accompagnateurs a augmenté passant de 11,6% à 20,3%, il s'agirait des filles en grande partie. Les garçons se seraient orientés vers le creusage avec une augmentation de 6,4% durant ces deux dernières années. En effet, ceux qui étaient autrefois trop jeunes ont grandi et voudraient expérimenter cette activité. Par contre, les autres activités ont enregistré une augmentation de sa proportion d'environ 14% : certaines filles ayant grandi se seraient plus plongées dans la débauche et certains garçons des voleurs.

14. Occupation de l'enfant en dehors de la carrière

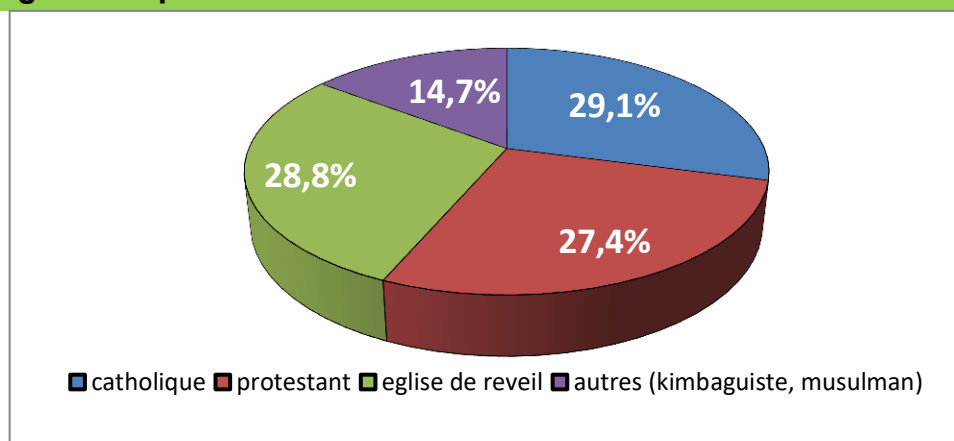
Occupation hors carrière	Fréquence	%
Ecolier	287	24,3
Petit commerce	166	14,1
Muyanda*	159	13,5
Rien	563	47,7
Sans avis	5	0,4
Total	1.180	100

En ce qui concerne leurs activités en dehors des carrières minières, les proportions d'enfants qui étudient et ceux qui exercent le transport à vélo (muyanda) ont augmenté respectivement de 11,2% et 3,7%. En effet, la prise de conscience de certains parents sur l'avenir de leurs enfants, sans oublier les diverses campagnes d'attirance des enfants vers la scolarisation telle que la distribution de kits scolaires, peuvent avoir de l'implication sur ce progrès.

Nous estimons en outre, qu' une vaste campagne de sensibilisation systématique des enfants à ces activités ou le développement d'autres life skills ou micro stratégies de survie détourneraient ces enfants de ces activités. Des grandes actions de formation professionnelle centrées sur la pratique professionnelle des certains métiers bien choisis attireraient ces vulnérables vers l'exercice d'un métier autre que les lourdes activités minières.

Les vastes campagnes visant la maximisation de l'accès des enfants à l'école, la rétention et la lutte contre la déperdition ou le décrochage scolaire pourraient inverser sensiblement la tendance.

15. Religion des parents de l'enfant



Même si les proportions des parents catholiques, protestants et des églises de réveil ont relativement augmenté, la répartition des enquêtés selon ce caractère reste équilibrée pour les plus grandes religions pratiquées. Il n'y a aucun impact de l'appartenance à une religion sur le phénomène d'enfants travailleurs des carrières. Tous les enfants, compte tenu des difficultés financières que connaissent leurs parents, s'orientent toujours vers les activités diverses.

16. Ethnie de l'enfant

Ethnie	Fréquence	%
Lulua	391	33,1
Luba	246	20,8
Luntu	78	6,6
Kuba	89	7,5
Kete	57	4,8
Songe	45	3,8
Lualua	64	5,4
Pende	98	8,3
Tshokwe	112	9,5
Total	1180	100

Les enfants Lulua et luba des parents qui vivaient autrefois en ville (Kananga), ont été traînés par leurs parents vers les carrières minières au cours des années 2000 suite à la forte crise économique qui a frappé cette ville à cette époque, ainsi ils sont plus nombreux dans ces carrières. Les Tshiokwe sont plus proches des carrières de Kamonia, ils suivent les Lulua et les luba en nombre.

Toutefois, les proportions d'enfants d'autres tribus ont augmenté de plus en plus. On pourrait croire que toutes les tribus, avec l'intégration actuelle des cultures due aux mouvements intenses des populations, ont pu s'intéresser aux activités des carrières minières.

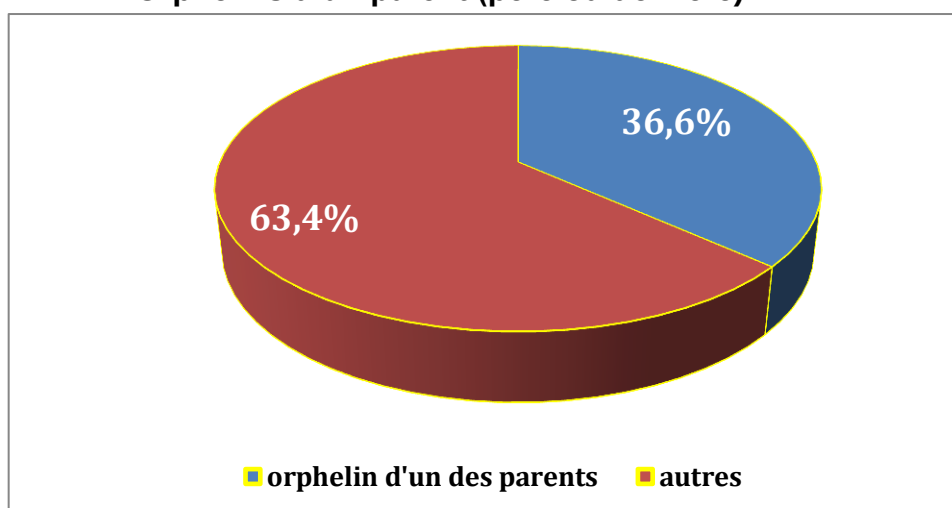
Il vaut la peine de souligner que bon nombre d'enfants: Luba, Luluwa, etc. ont vécu en ville et ont vu leurs parents souffrir du prolétariat et de modicité de leur rémunération. Ce qui les portés vers d'autres formes de résilience. Ces enfants qui ont vécu le contraste entre les attirances de la ville et la précarité des conditions de vie des parents à l'âge où les ambitions des adolescents basculent leur mental vers le gain facile à travers n'importe quelle activité.

II. SITUATION FAMILIALE DE L'ENFANT

1. Perte d'un des parents

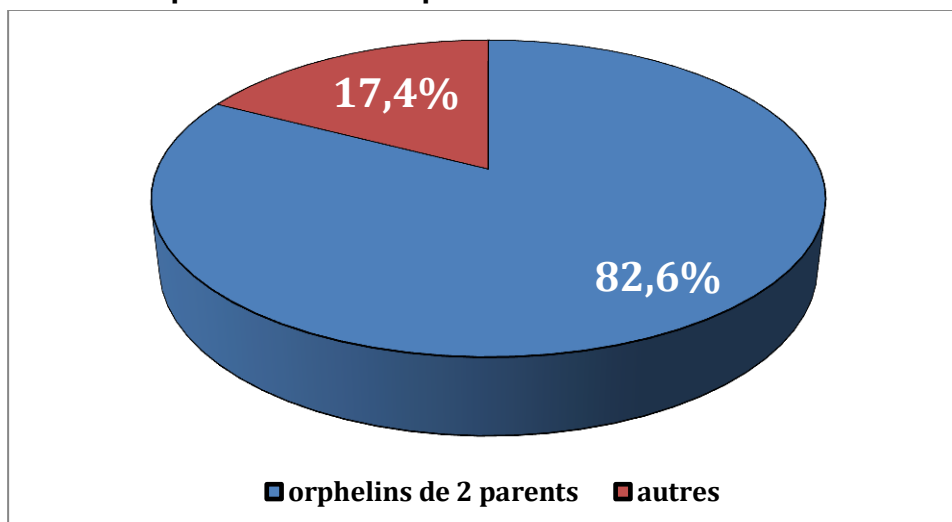
La perte d'un des parents est un facteur de déstabilisation des enfants au sein de leurs familles biologiques. Ces derniers deviennent vulnérables. Les services sociaux de base tels que l'éducation, l'accès aux soins de santé et autres besoins sociaux deviennent inaccessibles pour ce groupe. Ceci les pousse souvent à exercer une activité génératrice des revenus à n'importe quel prix.

1.1. Orphelins d'un parent (père ou de mère)



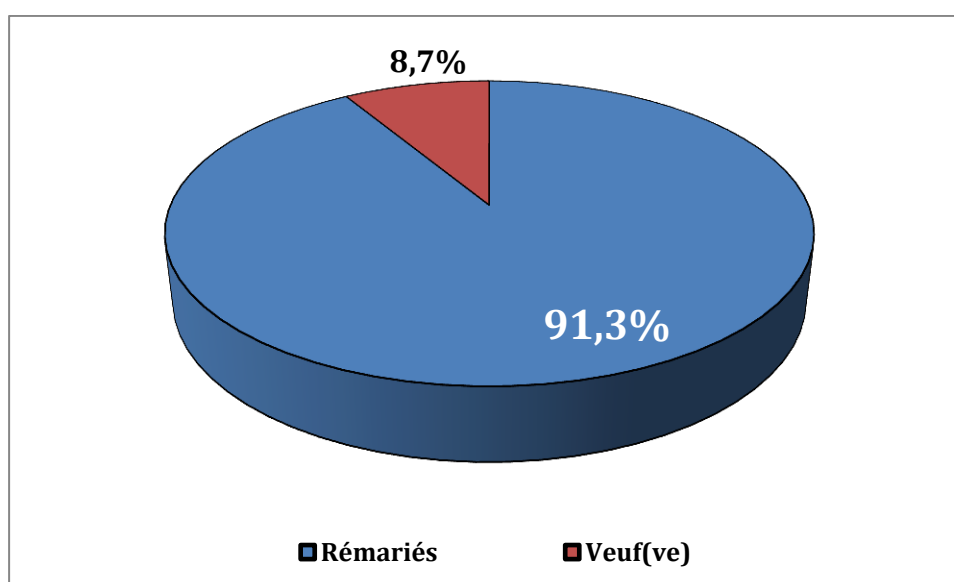
36,6% d'enfants interviewés sont orphelins d'un des parents (de père ou de mère seulement). Le décès d'un parent déséquilibre la famille entière. Ainsi, exercer une activité économique est la première stratégie à appliquer pour les enfants de ces familles sinistrées. Les carrières constituent pour ces enfants un lieu de réussite facile. Ils s'y rendent soit accompagnés soit seuls.

1.2. Orphelins de deux parents



La perte de tous les deux parents déstabilise les enfants. De tels enfants se retrouvent sous tutelle d'autres personnes qui ne s'occupent pas souvent d'eux de la même façon que leurs propres parents. Ils commencent très tôt à exercer des activités pouvant leur permettre de se prendre en charge. L'étude actuelle montre que 17,4% d'enfants vivant dans les carrières minières sont orphelins de deux parents. Cette proportion a diminué par rapport au premier trimestre de l'année 2014 où elle était estimée à 22,7%. Néanmoins, elle est toujours importante. La riposte équivalente ce qui soit très efficace consisterait à soutenir les ménages, les activités de prise en charge des O.E.V et surtout les ménages d'accueil qui s'y prêteraient le mieux. Les activités de réinsertion socioéconomiques bien menées faciliteraient la réinsertion de ces enfants vulnérables.

2. Situation matrimoniale de l'un des parents au décès de l'époux (se)



Parmi les enfants orphelins d'un des parents seulement, 91,3% ont affirmé que l'un de leurs parents s'était remarié. Le remariage rend souvent les enfants du premier conjoint vulnérables, souvent lorsqu'il y a une nouvelle naissance dans le ménage. Souvent, la situation des enfants du premier conjoint n'occupe pas le nouveau partenaire. Face à cette situation, ces enfants essayent tant soit peu de développer des stratégies de survie. La descente dans les carrières minières est l'une de ces stratégies. La proportion de cette catégorie d'enfants vivant dans les carrières minières a légèrement augmenté entre le premier trimestre 2014 et le premier trimestre 2016, passant de 90,9% à 91,3%.

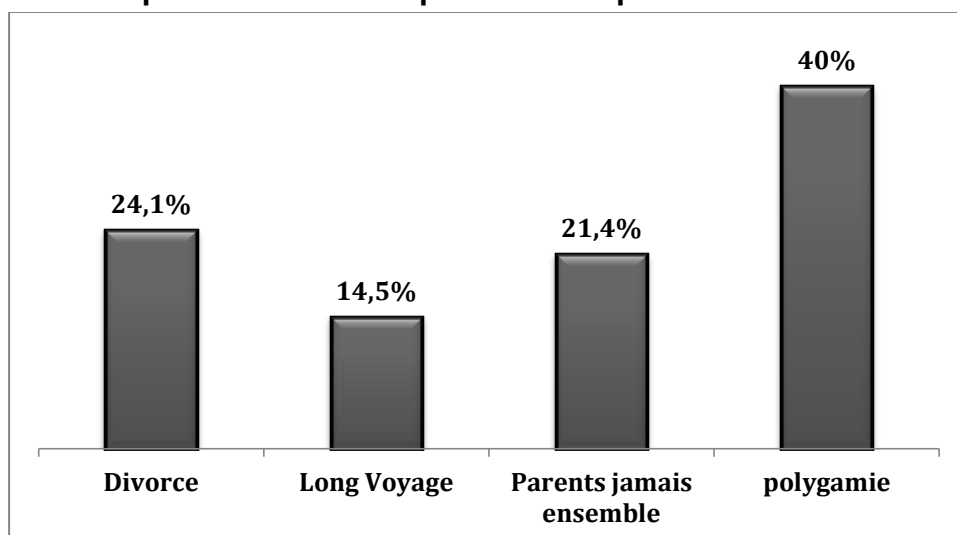
3. Vie en couple des parents

Tous les parents vivent ensemble	Fréquence	%
Oui	483	40,9
Non	697	59,1
Total	1180	100

Même si le décès constitue un choc au niveau des ménages, la séparation des conjoints en constitue un autre. Près de 59% d'enfants vivant dans les carrières ont connu la séparation des parents ou l'absence de l'un des parents. Cela les a déstabilisés et, pour se refaire, ils ont choisi la voie des carrières pour exercer des activités pouvant leur permettre de survivre.

Certains sont accompagnés de l'un de leurs parents biologiques. Malgré la baisse de cette proportion, qui est passée de 67,4% au premier trimestre 2014 à 59,1% en 2016, celle-ci reste encore très importante. Ce pourcentage est préoccupant et appelle aux activités d'accompagnement socio-économique des parents en vue de renforcer la cohésion des foyers; mission qui, préalablement était dévolue à l'Eglise et aux conseillers conjugaux.

4. Principales raisons des parents à ne pas vivre ensemble



Le divorce et la polygamie sont ensemble les deux grandes raisons ayant déstabilisé les ménages d'où viennent les enfants vivant dans les carrières. Pour éviter la frustration et la déception, ces enfants ont choisi de faire l'expérience de la vie en carrières minières. Il sied de noter que, la proportion de parents divorcés a augmenté d'environ 4% entre le premier trimestre 2014 et le premier trimestre 2016.

5. Profession du père (pour ceux ayant encore leurs pères en vie)

Profession père	%
Fonctionnaire	22
Cultivateur	38
Petit commerce	4,5
Artisan	1,8
Trafiquant (négociant)	2,9
Creuseur	8,6
Tamiseur	3,2
Muyanda	2,7
Autre	16,3
Total	100,0

Une profession décente du père assure la stabilité de sa progéniture. Ce tableau indique que, les enfants qui vivent dans les carrières proviennent des familles qui ont des parents à revenu faible. Les catégories socio professionnelles des pères de ces enfants sont entre autres : le fonctionnaire (22%), l'agriculteur (38%) ou autre dont creuseur (16,3%) ; soit 76,3% d'enfants au revenu du père faible.

6. Profession de la mère (pour ceux ayant encore leur mère en vie)

Profession de la mère	%
Petit commerce	34
Cultivatrice	42,2
Tamiseur	5,1
Nettoyeur	2,5
Sans occupation	3,8
Autre	12,4
Total	100,0

La profession de la mère a de l'impact sur la vie familiale. Même si la proportion des mères cultivatrices ait baissé passant de 49,5% à 42,2%. Cette agriculture, peu développée dans notre province ne peut pas rendre son revenu important et donc, cette réalité favorise le phénomène d'enfants de carrières. Pratiquée avec des moyens vétustes et périmés, cette activité est orientée vers la production vivrière et familiale.

7. Niveau d'études du père

Niveau d'études père	%
Sans niveau	38,7
Primaire	22,6
Secondaire	34,8
Universitaire	3,9
Total	100

Le niveau du chef de ménage a de l'implication sur le niveau de vie des ménages. Les pères des enfants travaillant dans les carrières minières sont au moins du niveau primaire ; même la situation semble s'améliorer petit à petit entre le premier trimestre 2014 et Avril 2016, la proportion des pères à niveau d'instruction bas (aucun niveau et niveau primaire) reste encore prépondérante. Ces derniers ne savent pas développer de bonnes stratégies de survie, ils laissent souvent leurs enfants vaquer à leurs occupations sans les orienter. Ainsi ces enfants se retrouvent dans les carrières.

8. Niveau d'études de la mère

Niveau d'études mères	%
Sans niveau	48,9
Primaire	35,1
Secondaire	12,5
Universitaire	3,5
Total	100

Le niveau d'instruction de la mère a un impact sur l'éducation et l'évolution de l'enfant. La proportion des mères d'enfants vivant dans les carrières minières dont le niveau le plus élevé est le primaire avoisine 84%. Même si celle-ci a diminué au cours de ces deux dernières années, elle demeure encore trop importante. Cela prouve à suffisance le niveau de vie le plus bas de leurs ménages, ce qui ne permet pas aux enfants de bénéficier d'un bon encadrement.

9. Répartition des enquêtés selon la taille de la famille biologique

Nombre d'enfants	%
[1 à 4]	88,2
[5 à 7]	7,1
8 à plus	4,7
Total	100,0

La configuration des ménages d'où proviennent les enfants vivant dans les carrières n'a pas beaucoup changé. Néanmoins, la proportion des ménages avec plus de 5 enfants a augmenté. Cela n'a aucun effet sur l'attrait des enfants vers les milieux miniers.

10. Ordre ou rang de l'enfant dans la famille biologique

Rang ou position	%
[1 ^{er} à 2 ^{ème}]	59,5
[3 ^{ème} à 4 ^{ème}]	33,6
[5 ^{ème} à 6 ^{ème}]	5,1
7 ^{ème} à plus	1,8
Total	100

Plus de la moitié d'enfants qui vivent dans les carrières minières sont soit premiers ou deuxièmes de leurs familles. Cette catégorie d'enfants est souvent associée aux activités économiques des parents où ils sont exploités dans le travail des enfants.

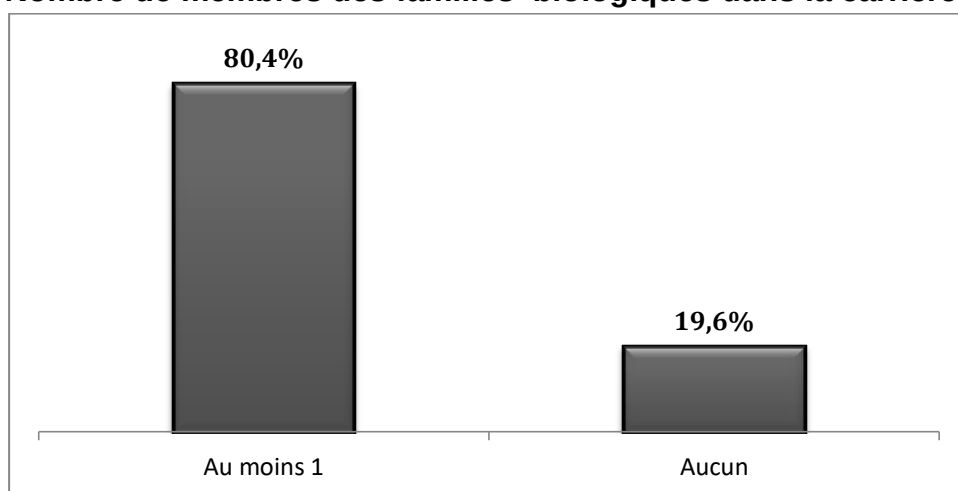
L'éducation que reçoivent ces enfants est orientée vers le développement du sens de responsabilité au point que ces enfants co-transportent la charge des ménages. La misère de leur famille serait également ressentie par eux et sur leur dos.

11. Taille de la famille dans laquelle vit l'enfant

Nombre de membres	%
[2 à 5]	32,6
[6 à 9]	54,1
10 à plus	13,3
Total	100

La proportion d'enfants des familles très nombreuses (plus de 5 enfants) et qui vivent dans les carrières est estimée ici à 67,4%. Cela démontre que cette catégorie d'enfants est la plus exposée à ce phénomène d'enfants travailleurs des mines. La taille de la famille, les problèmes de manque d'emploi payants, la vulnérabilité des ménages en appellent à des stratégies transversales d'appui mixtes aux ménages et aux enfants. Le phénomène enfants travailleurs des mines fait appel à des appuis en AGR et développement des activités socio-économiques. Plus le nombre d'enfants augmente, plus les difficultés à rencontrer par les ménages deviennent nombreuses. Pour les surmonter, il faut chercher à trouver une activité permettant un épanouissement rapide : les travaux des carrières minières sont parmi les solutions propices pour ces enfants.

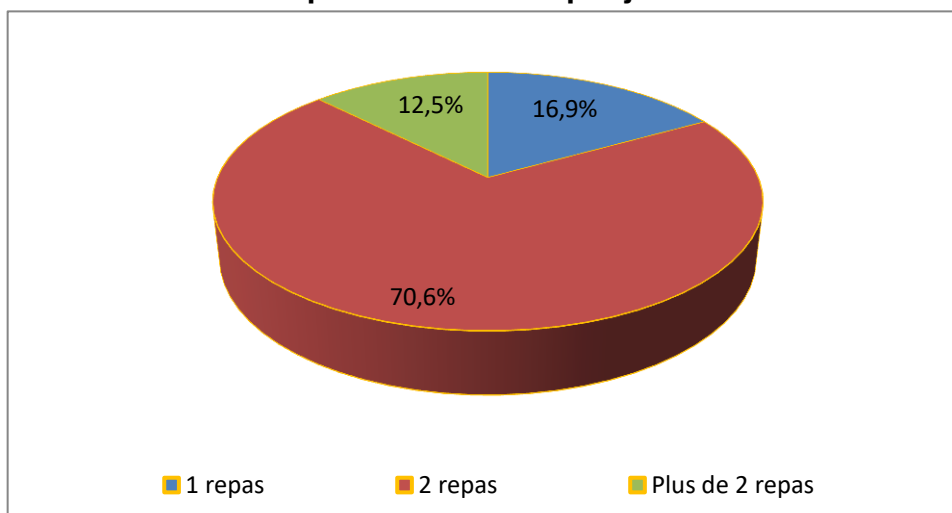
12. Nombre de membres des familles biologiques dans la carrière



Environ 8 enfants sur 10 ont été entraînés par des membres de leurs familles biologiques. Toutefois, la proportion de ceux qui ne sont pas accompagnés a augmenté de 12,7% entre le premier trimestre 2014 et le premier trimestre 2016. Certains enfants sont ceux qui seraient venus à bas âge et qui seraient restés seuls sans leurs parents.

III. ALIMENTATION DE L'ENFANT

1. Nombre de repas consommés par jour



Environ 7 enfants sur 10 prennent deux repas par jour dans les carrières où ils exercent leurs activités. La plupart d'enfants sont préoccupés par leur alimentation. Ils travaillent parfois contre la nourriture qu'ils reçoivent comme rémunération. Cette situation n'a pas beaucoup changé durant les trois dernières années.

2. Nombre de repas à la maison

Nombre de repas à la maison	%
aucun repas	13,2
1 repas	82,1
2 repas	3,6
3 repas	1,1
Total	100

La proportion d'enfants qui prennent plus d'un repas par jour est très faible (4,7%). Celle des enfants ne prenant aucun repas à la maison a augmenté d'environ 9%. En

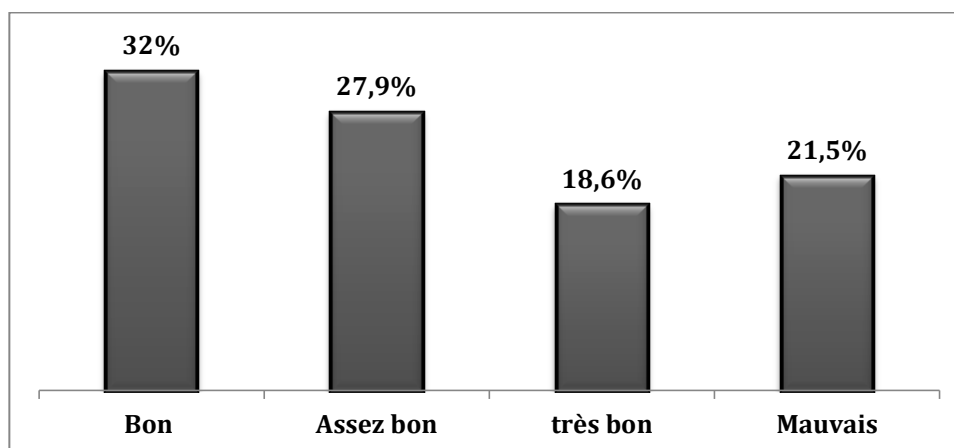
effet, les économies des ménages d'où proviennent ces enfants sont souvent modiques. Ils ne peuvent pas avoir la possibilité de nourrir les enfants plus d'une fois par jour. Ceci peut pousser les enfants à trouver un endroit où ils peuvent compléter leur alimentation avec un repas supplémentaire contre le travail.

3. Nombre de repas dans la carrière

Nombre de repas	%
aucun	7,6
1 repas	86,4
2 repas	6,0
Total	100

Plus de 90% d'enfants travailleurs dans les mines prennent au moins un repas dans les carrières ; c'est dans ces carrières qu'ils mettent beaucoup plus d'heures en train de travailler, ils doivent se ressourcer en énergie pour tenir le coup pendant la journée. Toutefois, la proportion de ceux qui ne consomment aucun repas a diminué de moitié alors que celle d'enfants prenant un repas a augmenté d'environ 11%. L'ampleur qu'avaient les activités diamantifères dans les années ne l'est pas ces jours, la facilité d'attraper de l'argent facile dans les carrières n'est plus courante. Signalons qu'aucun enfant n'a témoigné avoir consommé plus de deux repas dans la carrière alors que les deux années écoulées, certains d'entre eux pouvaient y parvenir.

4. La qualité de repas dans la carrière selon les enquêtés



Environ 78% d'enfants apprécient les repas qu'ils prennent dans les carrières tandis que deux enfants sur 10 trouve que ces repas sont de mauvaise qualité. L'habitude de consommer les repas non précieux dans leurs ménages ferait croire à ces enfants travailleurs de mines que ce dont ils se nourrissent dans les carrières est de

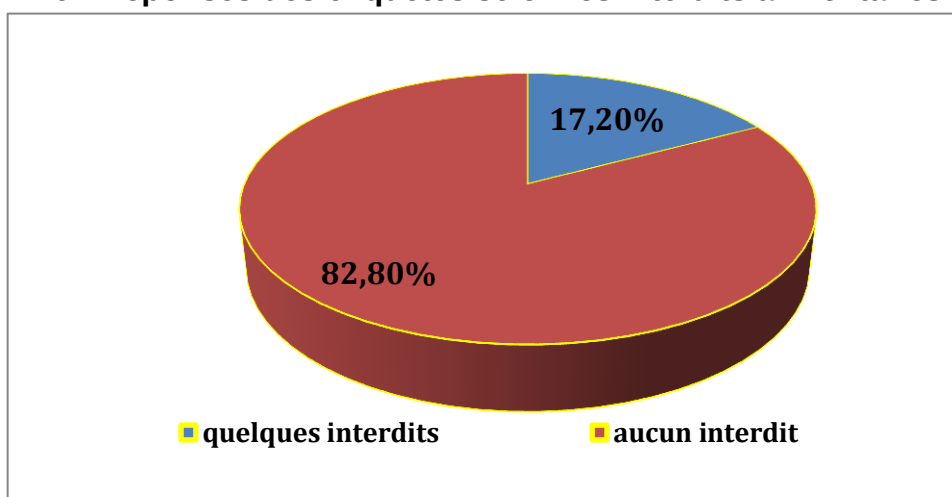
bonne qualité, alors que l'on sait qu'en réalité, la salubrité est un des problèmes majeurs des habitants de ces milieux miniers.

5. Autre aliment consommé en dehors des aliments de base

Autre aliment	%
Riz au haricot	65,2
Patate	10,6
Autre (beignet, biscuit, arachide, etc.)	24,2
Total	100,0

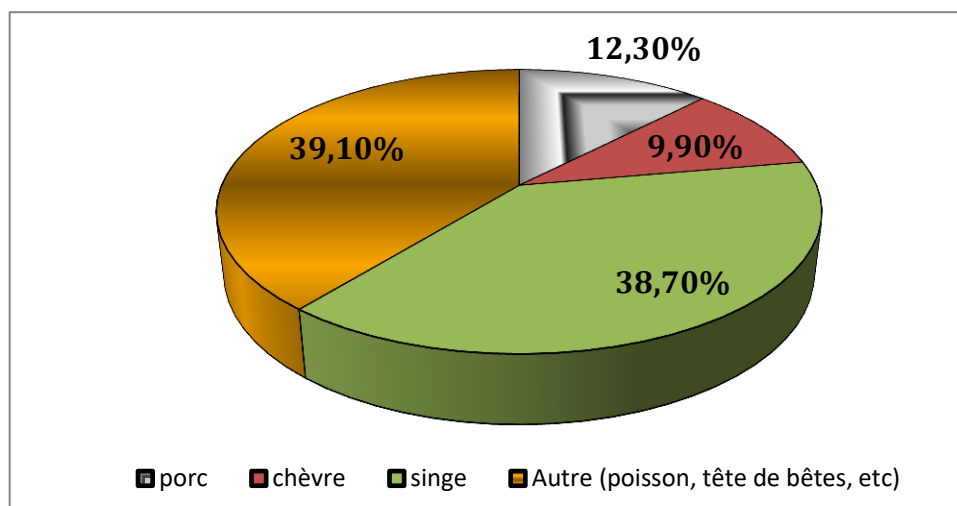
Les restaurants de fortune dans les carrières minières offrent souvent à leurs clients le plat de riz au haricot. Ainsi, en dehors des aliments de base qui sont le manioc et le maïs au Kasai, ce type de plat est le plus consommé les enfants travaillant dans les carrières. Parfois, par manque de moyens consistants, certains enfants se contentent des beignets, des arachides ou des biscuits. La proportion d'enfants qui consomment ce deuxième groupe d'aliments a augmenté au cours de deux dernières années, elle passe de 6% à 24,2%.

6. Réponses des enquêtés selon les interdits alimentaires



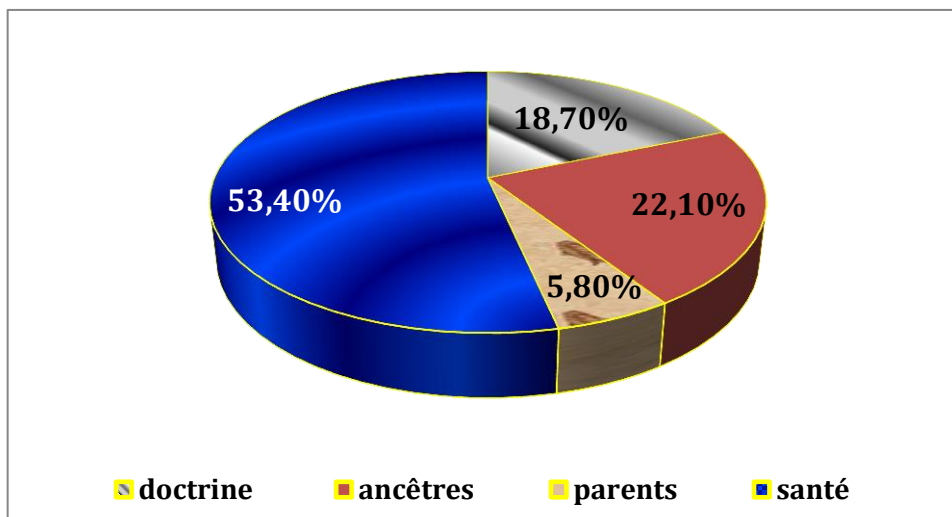
La proportion d'enfants avec des interdits alimentaires a diminué d'environ 3%. Certains ménages, suite aux difficultés qu'ils rencontrent dans la prise en charge des enfants, ne favorisent pas la pratique des interdits alimentaires. Quelques uns sont des enfants ayant eux même décidés d'arrêter avec cette pratique qui les prive parfois des opportunités à se nourrir.

7. Types d'interdits alimentaires déclarés par les enquêtés



Le singe et les têtes des bêtes sont les premiers interdits alimentaires qu'observent la plus grande proportion des répondants (77,8%). Les interdits alimentaires défavorisent la bonne croissance des enfants.

8. Raison d'interdiction de consommer certains aliments



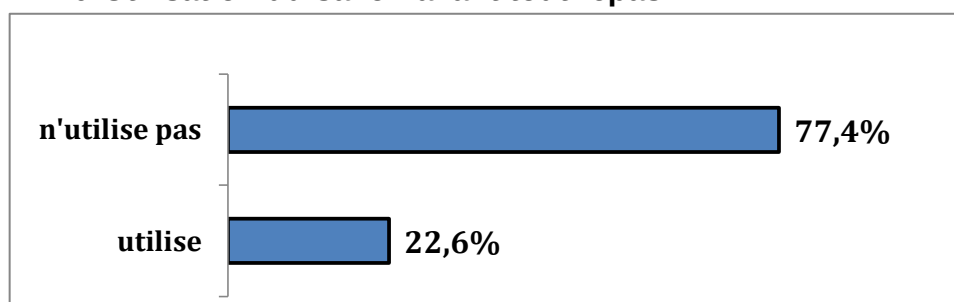
Comme l'indique le graphique ci-dessus, les interdits alimentaires sont exigés soit par la doctrine, soit par les parents ou encore, il s'agit des règles préétablies dans la lignée ancestrale. Il faut aussi noter que, à cause de problème de santé, on peut se voir interdit de consommer tel ou tel autre aliment. Tel pourrait être le cas des répondants qui se sont prononcés de cette façon et qui représentent plus de la moitié de l'ensemble.

9. Qualité d'eau consommée

Qualité d'eau	%
Eau de puits	10,3
Eau minérale	3,2
Eau de rivière	78,1
Eau en sachet	8,4
Total	100

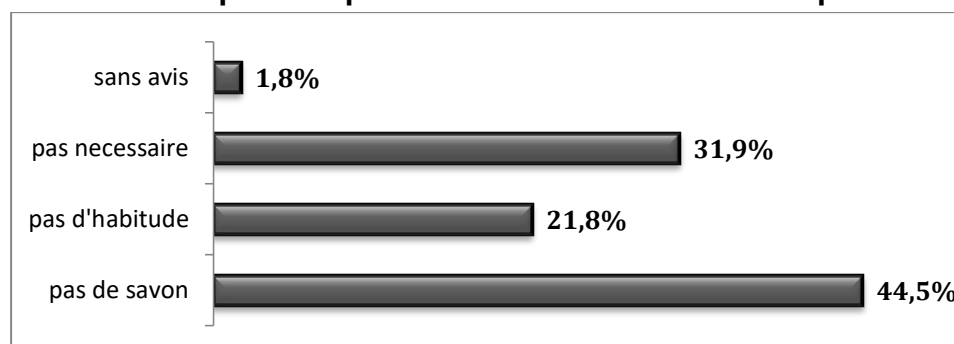
Environ 8 enfants sur 10 affirment qu'ils consomment de l'eau de rivière, c'est cette eau qui est directement à leur portée dans les carrières. Ils sont ainsi exposés aux infections et par conséquent aux maladies hydriques. Toutefois, la proportion des répondants qui consomment l'eau en sachet dite « eau pure » a augmenté avec la pratique de fabrication artisanale de cette eau presque partout dans notre pays, avec toutes les conséquences qui en découlent.

10. Utilisation du savon avant tout repas



Le lavage des mains au savon avant de manger protège des maladies des mains sales. Plus ou moins 77,4% d'enfants vivant dans les carrières sont exposés aux maladies des mains sales.

11. Raison pour ne pas utiliser le savon avant le repas



La non disponibilité du savon dans les restaurants de fortune que fréquentent les enfants vivant dans les carrières ainsi que le manque d'habitude de se laver au savon avant de manger sont des raisons principales de ce non usage. Aussi, pour une bonne

franche des répondants, il semble moins important d'utiliser le savon pour laver les mains avant de consommer le repas. Pourtant, les carrières minières sont des foyers de contamination pour beaucoup de maladies contagieuses.

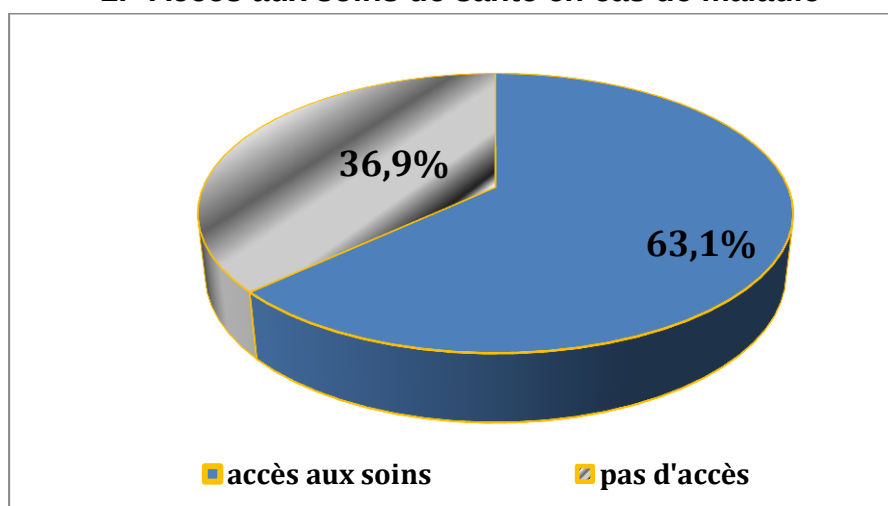
IV. ACCES AUX SOINS DE SANTE

1. Maladies dont souffrent les enfants dans les carrières

Type de maladie	Fréquence	%
Malaria	680	57,6
Diarrhée	153	13,0
Maux de tête	149	12,6
Vers intestinaux	71	6,0
Toux	68	5,8
Autre	59	5,0
Total	1180	100

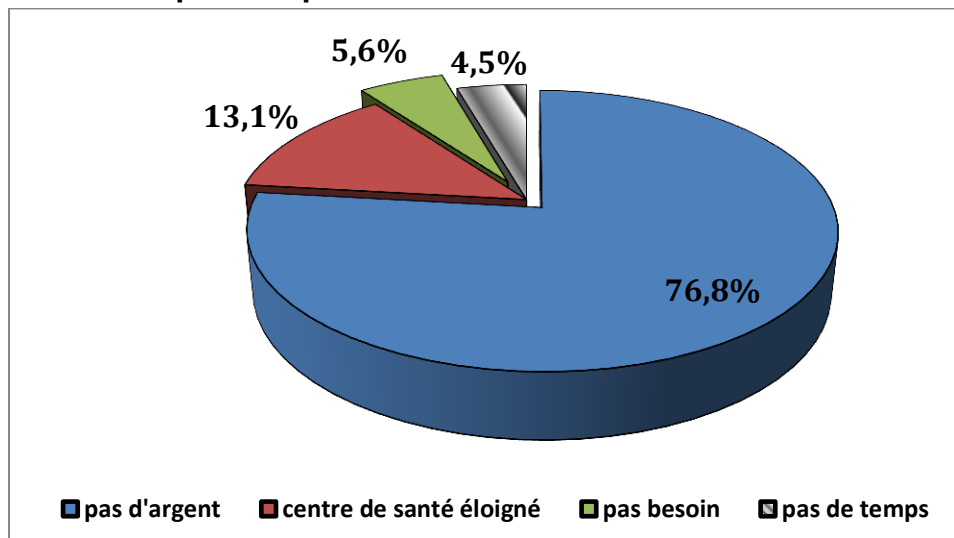
Alors que la prévalence de la malaria a baissé d'environ 6%, celle de la diarrhée a par contre augmenté de 10%. La campagne de distribution et l'utilisation des moustiquaires imprégnées auraient de l'impact sur la prévalence de la malaria. Toutefois, l'accès à l'eau potable pose d'énormes problèmes, ce qui augmente le nombre des cas de la diarrhée. Ceci est la conséquence directe de la consommation de l'eau de surface utilisée dans les carrières comme eau de boisson. En dehors de toutes ces maladies, certains cas de la hernie, de l'hémorroïde, fièvres typhoïde, de la TBC, de mycoses et autres maladies de la peau ont été aussi enregistrés.

2. Accès aux soins de santé en cas de maladie



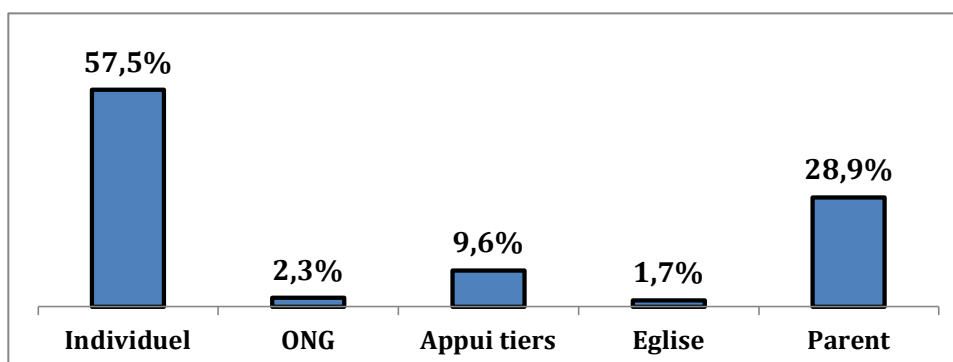
Le taux d'accès aux soins de santé des enfants travaillant dans les carrières minières a diminué ; il passe de 68,8% à 63,1% entre le premier trimestre 2014 et le premier trimestre 2016. Les activités des carrières tournent en mal. Les parents ne savent pas répondre à ce besoin avec le faible revenu qu'ils réalisent.

3. Raison pour ne pas accéder aux soins de santé en cas de maladie



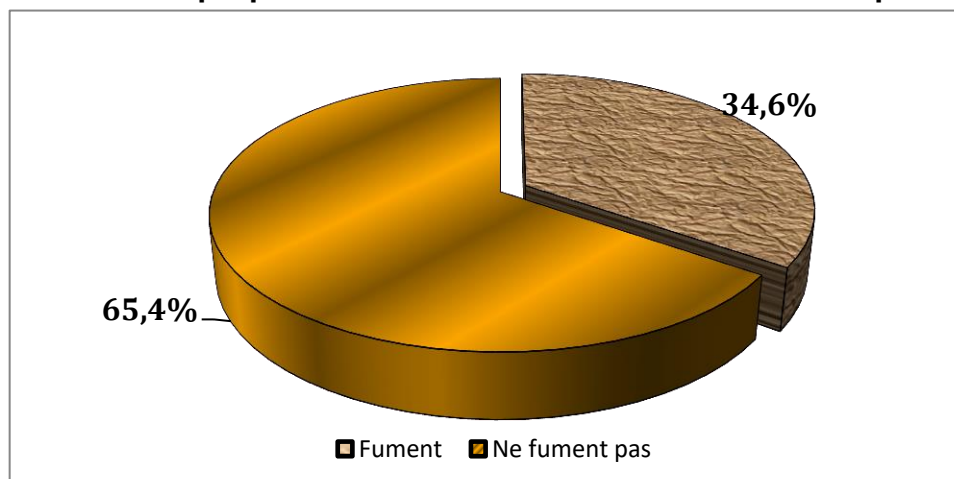
Malgré les travaux durs qu'exercent les enfants dans les carrières, environ 76,8% d'entre eux ont déclaré manquer de l'argent pour les soins de santé. Par contre, pour certains d'entre les répondants (13,1%), les structures de santé sont plus éloignées. Cependant, certains ont déclaré ne pas trouver du temps pour rechercher les soins de santé lorsqu'ils sont malades, trop pris par leurs activités de routine.

4. Mode d'accès si l'on accède aux soins de santé



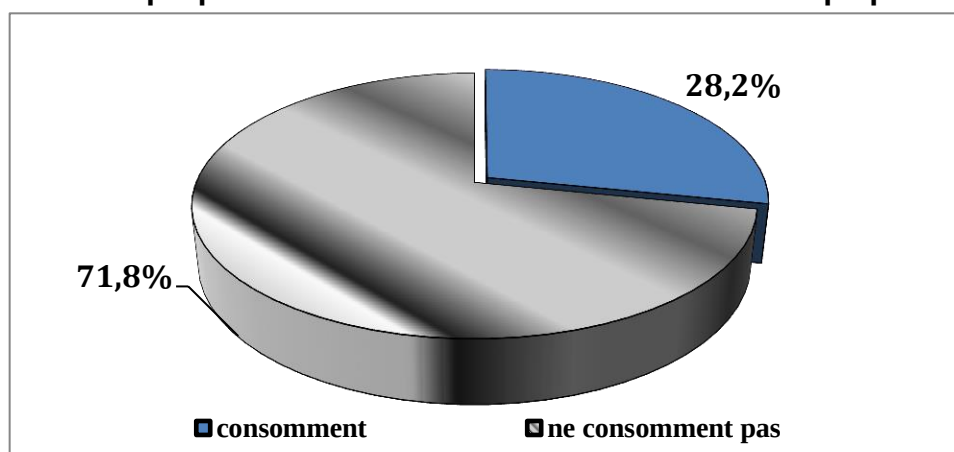
La proportion d'enfants ayant été malades et ayant eu accès aux soins de santé par leurs propres moyens bien qu'ayant diminué est encore importante et représente plus de la moitié, l'apport des parents ainsi que des tierces personnes est estimé à environ 38%. L'assistance des ONG et celle des églises a sensiblement diminué durant les deux dernières années.

5. La proportion d'enfants travailleurs des mines qui fument



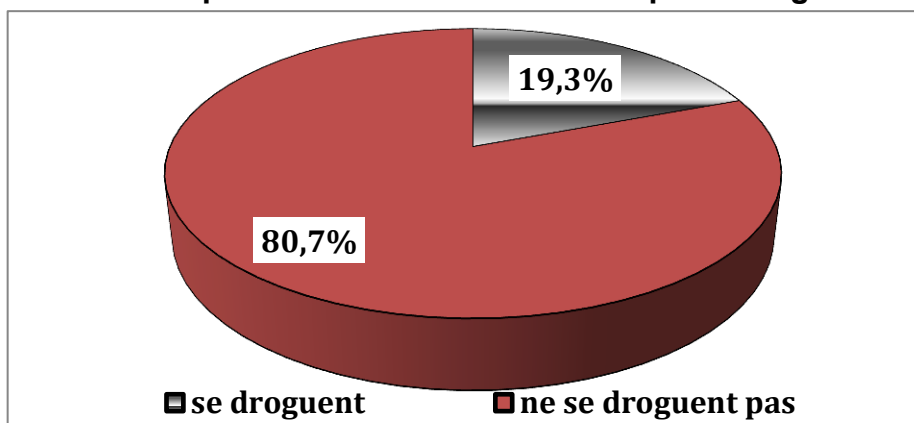
La proportion d'enfants fumeurs a augmenté d'environ 20% entre mars 2014 et Avril 2016. En effet, les enfants qui étaient plus jeunes en 2014 ont atteint un certain âge qui les pousse à adopter cette attitude de tabagisme.

6. La proportion d'enfants travailleurs des mines qui prennent l'alcool



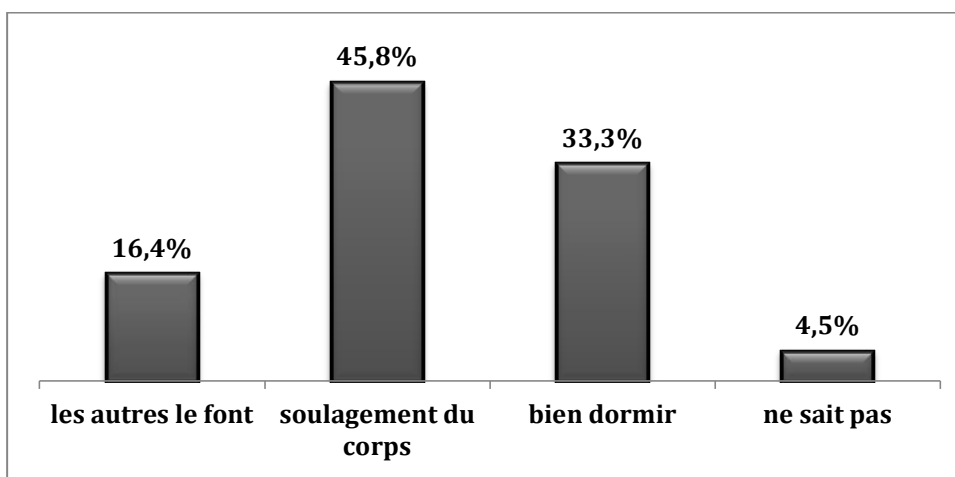
Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la proportion d'enfants travaillant dans les mines qui prennent l'alcool a augmenté durant ces deux dernières années presque de la même manière que celle de ceux qui fument. L'environnement dans lequel ces enfants évoluent est à la base de l'initiation à cette pratique.

7. Proportion d'enfants des mines qui se droguent



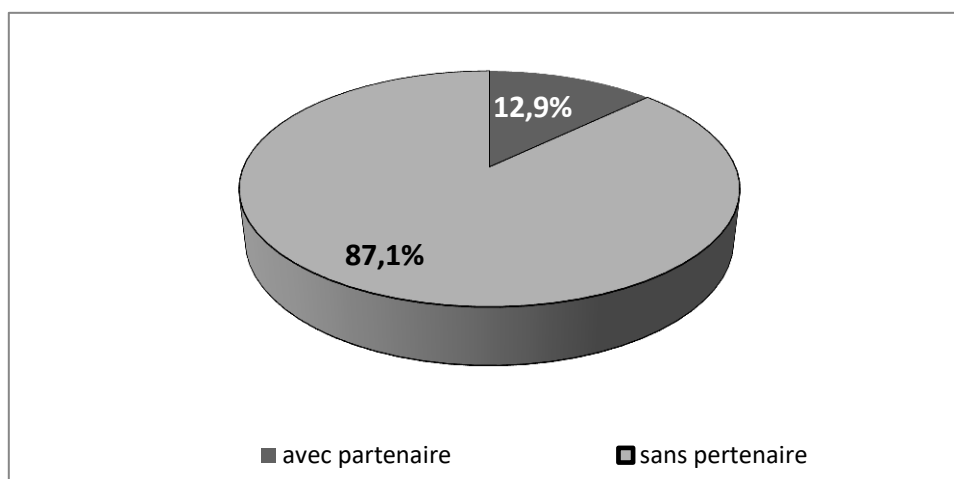
La proportion d'enfants travailleurs de mine qui se droguent a augmenté de 6% entre le premier trimestre de l'année 2014 et Avril 2016, passant de 13,2% à 19,3%. En effet, le nombre d'enfants qui ont atteint l'âge de la raison a augmenté et, certains parmi eux sont entraînés par leurs accompagnateurs en cette matière. Cette catégorie d'enfants est irrécupérable.

8. Raisons pour les enfants de se droguer



La mauvaise conception sur la consommation de la drogue demeure encore dans les esprits des enfants travailleurs de mines : Près de la moitié d'entre eux (45,8%) croient que la drogue soulage le corps après travail ; d'aucuns pensent aussi qu'après avoir exercé un travail dur, on peut se droguer et bien dormir. La plupart d'entre eux ont hérité cette pratique chez leurs encadreurs.

9. Proportion d'enfants des mines avec un partenaire sexuel



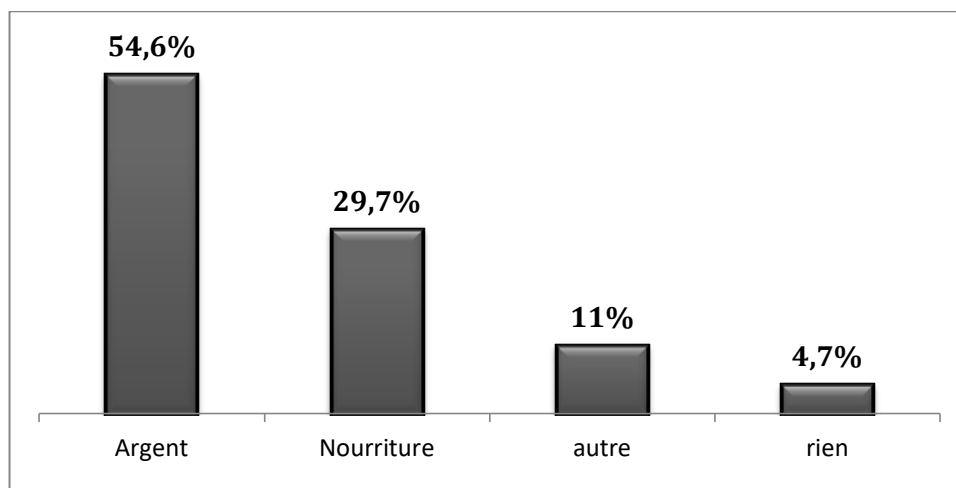
La proportion d'enfant. Une forme d'exploitation sexuelle la plus condamnée par travailleurs des carrières qui vivent avec des partenaires sexuels a augmenté : elle a atteint 12,9% en Avril 2016 alors qu' au premier trimestre de l'année 2014, elle était en dessous de 10% (9,1%). En effet, grandissant dans ces milieux miniers et imitant les accompagnateurs, ces enfants se liguent à cette pratique et cela, trop tôt.

10. Partenaire sexuel courtisés par les enfants travailleurs de mines

Partenaire sexuel	%
Boss (négociant)	29,0
Creuseur	30,3
Prostituée	6,4
Fille du quartier	20,0
Autre (commerçant, chômeur, muyanda, etc.)	14,3
Total	100

La prostitution des filles dans les carrières minières implique plus les creuseurs (30,3%) et les négociants (29%). Les garçons sont eux aussi courtisés par des prostituées et les autres filles du quartier. Dans la plupart des cas, ces diverses relations débutent avec la violence commise par leurs auteurs et, suite à l'ignorance, les enfants se laissent entraîner pour devenir consciencieusement des vrais partenaires sexuels.

11. Biens ou dons reçus en échange des rapports sexuels par les enfants travailleurs de mines



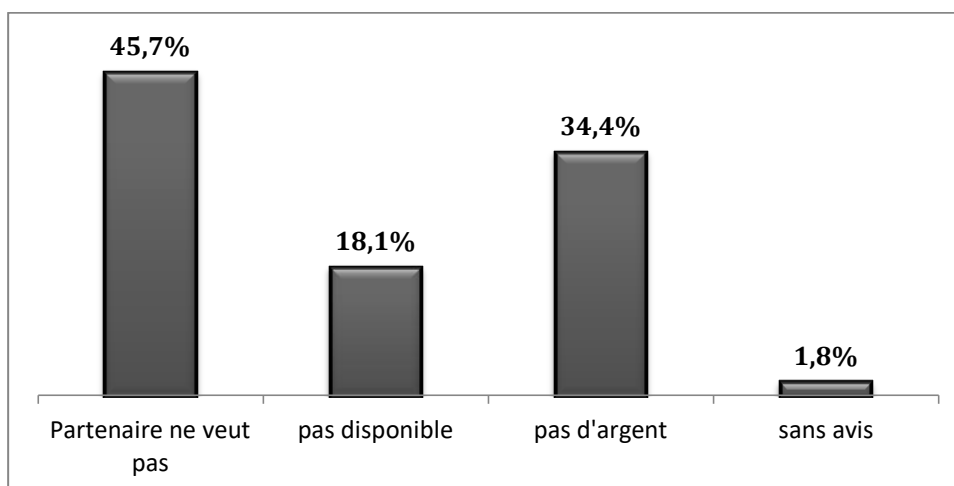
Bien que l'argent soit le premier appât qui pousse les enfants à se livrer à la débauche dans les carrières minières, la nourriture l'est aussi considérablement. Toutefois, certains enfants font des rapports sexuels contre rien.

12. Utilisation des préservatifs par les enfants travailleurs de mines

Usage de préservatif	Fréquence	%
N'utilisent pas	1004	85,1
Utilisent	176	14,9
Total	1180	100

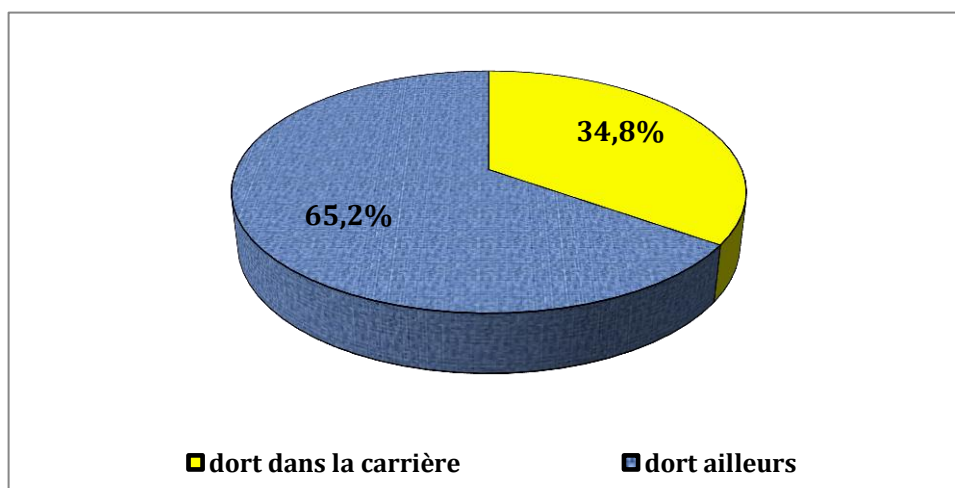
La proportion d'enfants qui utilisent les préservatifs lors des rapports sexuels a augmenté de 6,5% au cours de ces deux dernières années, passant de 8,4% à 14,9%. En effet, certaines personnes qui croyaient que les enfants étaient sains ont appris à travers les campagnes de sensibilisation que ces derniers peuvent aussi vivre avec le VIH et les maladies sexuellement transmissibles, avec possibilité de les propager.

13. Raison de ne pas utiliser les préservatifs par les enfants travailleurs des mines



La majorité d'enfants ayant un partenaire sexuel n'ont pas utilisé le préservatif au cours des rapports avec ces partenaires occasionnels car leurs partenaires ne voulaient pas (45,7%). Par contre, d'autres ont indiqué que les préservatifs n'étaient pas disponibles (18,1%) ou seulement ils manquaient de l'argent pour s'en procurer (34,4%).

14. Proportion d'enfants qui passent nuit dans la carrière



La proportion d'enfants qui passent nuit dans une carrière minière (parmi les enfants travailleurs des mines) a doublé (passant de 17,4% à 34,8%) entre

2013 et Avril 2016. Le fait de rester longtemps dans les carrières pour travailler a habitué les enfants à y dormir régulièrement.

15. Conditions dans les quelles les enfants passent nuits (dorment) dans les carrières selon les enquêtés

Conditions	Fréquence	%
Bonne	340	28,8
Acceptable	228	19,3
Mauvaise	556	47,1
Médiocre	57	4,8
Total	1180	100

Près de la moitié (47,1%) d'enfants qui passent nuit dans les carrières minières ont pu comprendre que les conditions dans lesquelles ils passent nuit dans ces milieux sont mauvaises. Selon environ 48,1% ces conditions sont soit bonnes soit acceptables. Pour ceux qui ont déclaré que les conditions étaient bonnes, c'est devenu pour eux un mode de vie.

V. SECURITE DU TRAVAIL

1. Connaissance par les enquêtés des maladies liées à leur profession

Connaissance des maladies liées à la profession	Fréquence	%
Ne connaissent pas	901	76,4
Connaissent	279	23,6
Total	1180	100

Le nombre d'enfants qui ne connaissent pas les maladies liées à leur profession reste toujours important. Il couvre les 2/3 de l'ensemble. Il faut signaler que la proportion des enfants ayant une connaissance des maladies liées à leurs activités professionnelles a diminué entre le premier trimestre 2014 et Avril 2016.

2. Catégories des maladies professionnelles connues par les enquêtés

Maladies	Fréquence	%
Malaria	113	40,5
Maux de dos	69	24,7
Muscles	48	17,2
Tuberculose	32	11,5
Autre	17	6,1
Total	279	100,0

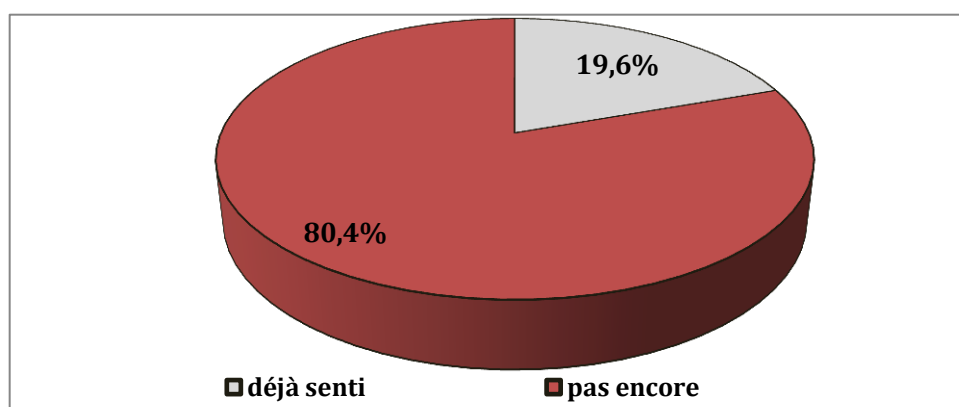
40% d'enfants ont une mauvaise connaissance en matière de maladies liées à la profession. Néanmoins 41,9% d'entre eux ont ciblé certaines maladies qui peuvent être liées aux exercices corporels comme les douleurs au dos et des muscles, soit les troubles musculo-squelettique ou la ténosynovite.

3. Canal d'information sur les maladies liées à la profession

Canal d'information	Fréquence	%
Parent	61	21,8
Centre hospitalier	84	30,0
Quartier	65	23,2
J'en ai déjà souffert	42	15,0
Sensibilisateurs	28	10,0
Total	279	100,0

Le centre de santé est la première source d'information sur les maladies liées à la profession, suivi des parents que ces maladies ont été découvertes. Le taux de sensibilisation a doublé depuis les deux dernières années.

4. Proportion d'enquêtés ayant déjà senti des effets liés au métier exercé



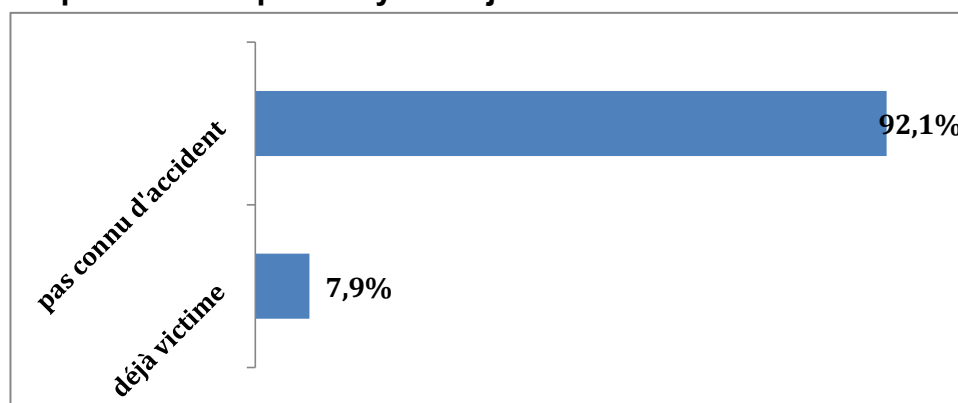
La majorité d'enfants interrogés (80,4%) ont déclaré n'avoir jamais senti des effets liés aux métiers exercés. Ceci ne peut être qu'un produit de distraction, car les travaux durs que ces derniers exercent ne pouvaient pas ne pas avoir de l'impact sur la santé.

5. Types d'effets sentis par les enquêtés en rapport avec leurs métiers

Type d'effet	%
Douleurs au dos	21,4
Fatigue	22,5
Hernie	18,2
Maux de tête	17,1
Autre	20,8
Total	100

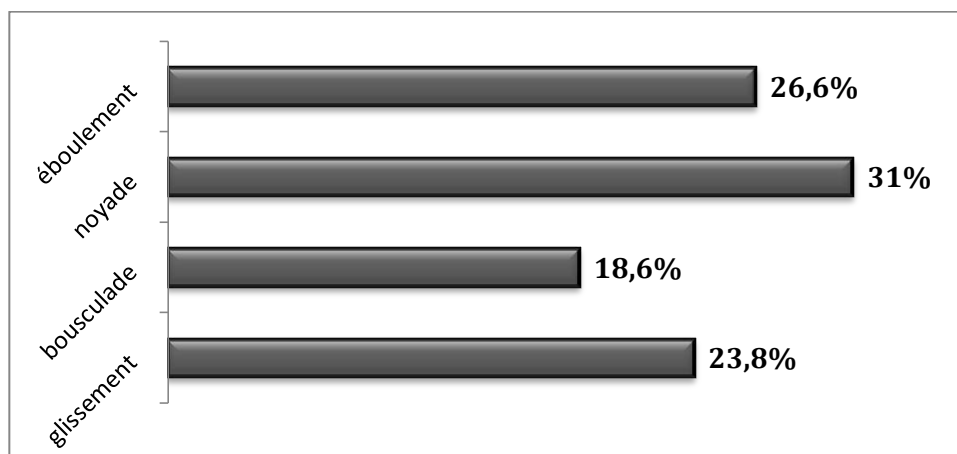
Les douleurs de dos, la fatigue et la hernie sont considérés comme principaux effets sentis par 52% d'enfants suite aux travaux durs qu'ils exercent dans les carrières minières.

6. Proportion d'enquêtés ayant déjà connu un accident de travail



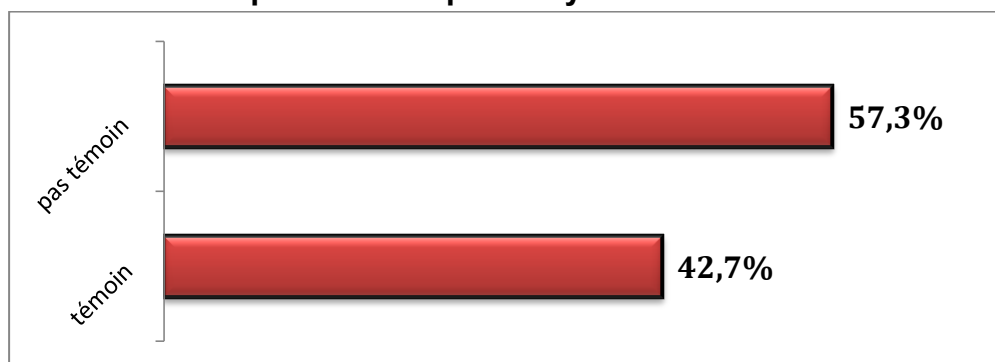
Les cas d'accidents de travail ont diminué d'environ 2% parmi les enfants entre le premier trimestre de l'année 2014 et Avril 2016. En effet, les activités de creusage ont diminué d'ampleur ces deux dernières années.

7. Type d'accident vécu



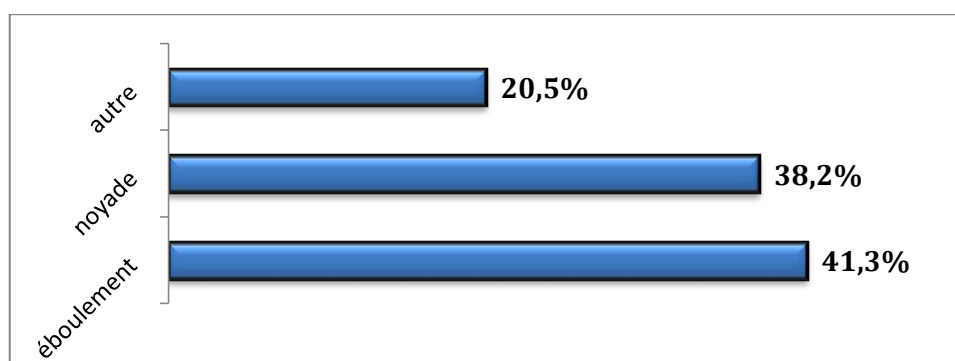
Les noyades qui ont eu lieu dans les carrières minières ces dernières années ont marqué plus d'enfants (31%) ; les glissements dus aux états accidentés des terrains et les bousculades pour avoir quelques graviers à tamiser ont ajouté à la liste des accidents souvent enregistrés.

8. Proportion d'enquêtés ayant été une fois témoin d'un accident



Plus les cas d'accidents étaient imminents, plus ils sont restés dans la mémoire du plus grand nombre ; tels sont les cas de noyade ou d'éboulement.

9. Types d'accidents dont les enquêtés étaient témoins



Les éboulements et les noyades, catastrophes à impact très visible, ont marqué environ 80% d'enquêtés qui en ont été informés et restés témoins.

10. Précautions souvent prises pour se protéger contre les accidents

précaution	Fréquence	%
Travailler prudemment	186	15,8
Porte les équipements	48	4,1
Rien	946	80,1
Total	1180	100

La majorité des enquêtés (80%) ne prennent aucune précaution pour éviter des accidents, le port des équipements est une pratique qui ne concerne que 4,1% d'enfants. Certes, le manque de moyens ne peut pas permettre aux enfants d'acquérir des équipements nécessaires pour se protéger contre les accidents.

VI. RAPPORT DE L'ENFANT AVEC LA SOCIÉTÉ

1. Nombre d'années de travail dans la carrière

Durée effectuée	Fréquence	%
moins d'1 an	203	17,2
2 à 3 ans	312	26,4
plus de 3 ans	665	56,4
Total	1180	100

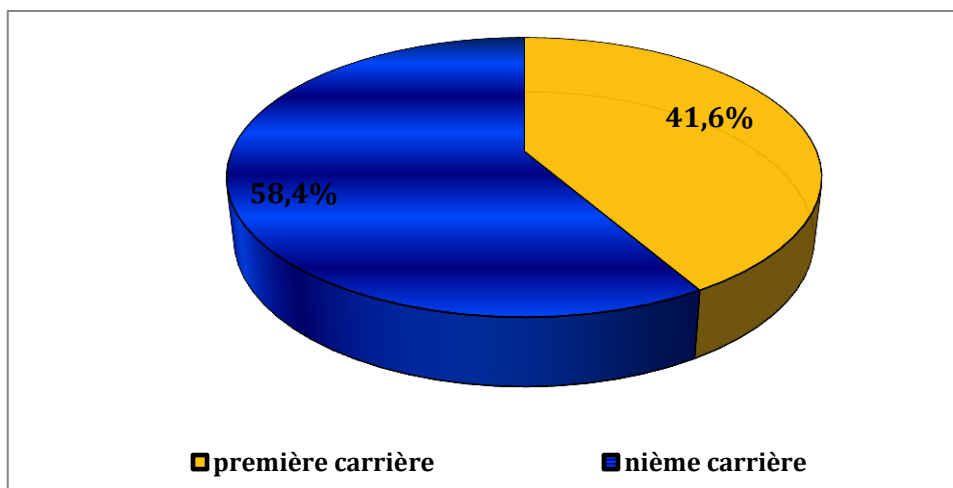
La proportion d'enfants ayant déjà réalisé plus de trois ans de vie dans les carrières a baissé cette année de 1% par rapport au premier trimestre de l'année 2014 où elle était estimée à 57,5%. Néanmoins, la structure des cohortes reste presque la même sur les deux périodes.

2. La personne pour laquelle l'enfant travaille dans la carrière

employeur	Fréquence	%
Moi même	654	55,4
Parents	400	33,9
Un boss	70	5,9
Autre	56	4,8
Total	1180	100

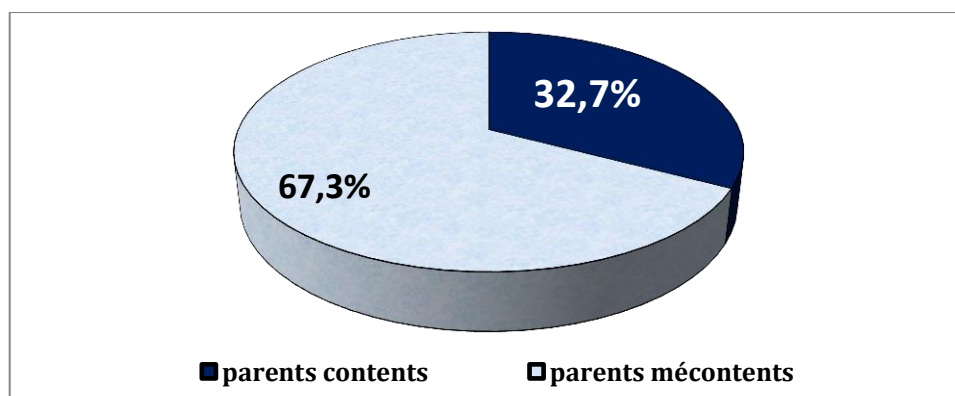
La proportion d'enfants travaillant pour eux-mêmes a diminué alors que celles d'enfants travaillant pour une tierce personne ou un parent ont sensiblement augmenté au cours de ces deux années. En effet, les parents ont exploité plus de 20% d'enfants qu'ils l'avaient fait il y a deux ans.

3. Proportion d'enfants selon le nombre de carrière déjà fréquentées



Pour cet indicateur qui indique le degré d'attrait des enfants vers les carrières, la tendance s'est vite renversée au cours de ces deux dernières années. En effet, les enfants auraient effectué beaucoup de déplacements d'une carrière à une autre à la recherche des meilleurs résultats ; ce qui fait que la proportion d'enfants qui sont à leur nième carrière de fréquentation que là ils sont aujourd'hui est passé de 30,7% au premier trimestre 2014 à 58,4% en Avril 2016.

4. Sentiment des parents vis-à-vis du travail des enfants



La proportion d'enfants qui ont l'impression que leurs parents sont contents de leur travail a diminué. Cette année, seulement 32,7% contre 48,1% en 2014 ont encore

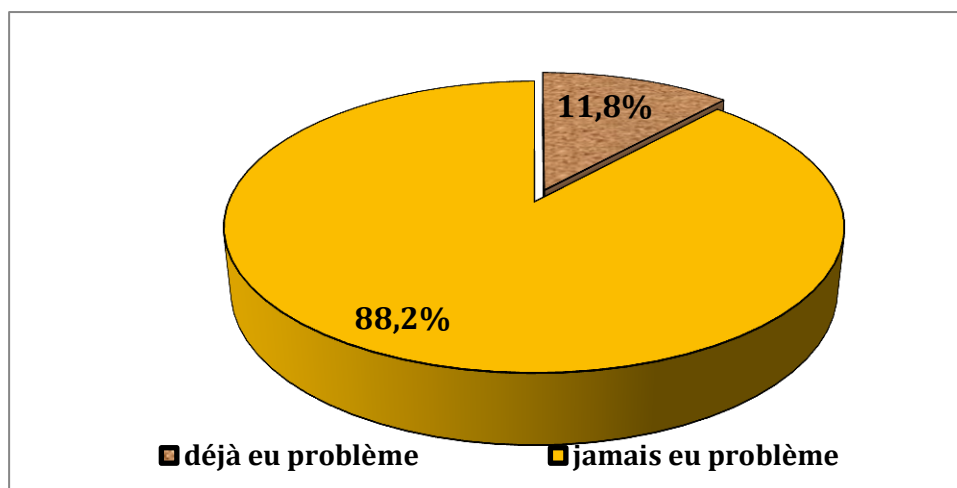
cette image de leurs parents. Tandis que pour le reste des enfants (67,3%), les parents sont très préoccupés de la situation actuelle de leurs enfants.

5. Raison de satisfaction ou mécontentement des parents sur le travail des enfants

Raison	Fréquence	%
Je leur procure de l'argent	119	10,1
Je suis indépendant	107	9,1
Etudes rompues	418	35,4
Je ne suis plus à leur charge	49	4,1
Avenir non sûr	297	25,2
NSP	190	16,1
Total	1180	100,0

Selon les enfants, les raisons de satisfaction de leurs parents en rapport avec leur travail sont entre autres : le fait de leur procurer l'argent, qu'ils soient indépendants ou qu'ils ne soient plus à la charge de ces derniers. Par contre, la plus grande raison de mécontentement des parents sur les conditions actuelles de leurs enfants est la rupture de la scolarité pour ces derniers.

6. Proportion d'enfants qui ont déjà eu ou non un problème dans l'exercice de leurs travaux



Au fur et à mesure que les enfants s'habituent aux activités de carrières minières, ils finissent par connaître des problèmes avec la justice, étant donné que dans ces milieux les actes de vandalisme sont légion. Ainsi donc, la proportion d'enfants ayant déjà eu un problème de justice a légèrement augmenté entre premier trimestre 2014 et Avril 2016, passant de 4,2% à 11,8%.

7. Catégorie des problèmes connus

Problème	%
Conflit simple	35,0
Dette	41,4
Détournement	9,6
Autre	14
Total	100

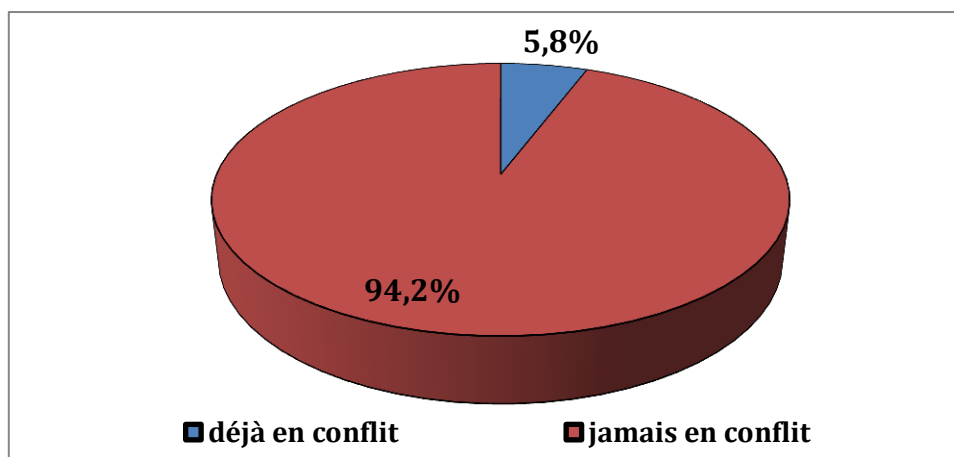
Les activités des carrières minières ayant connu une progressive régression ces dernières années, les jeunes gens entraînés par leurs accompagnateurs se livrent à contracter des dettes pour satisfaire parfois leurs besoins d'alimentation, avec les conséquences que cela implique sur leur moralité. La proportion de cette pratique a connu une hausse relative entre premier trimestre 2014 et Avril 2016.

8. Personne impliquée dans le problème

Personne impliquée	%
Boss	41,1
Fille/Garçon du quartier	4,2
Trafiquant	22,3
Autre	32,4
Total	100

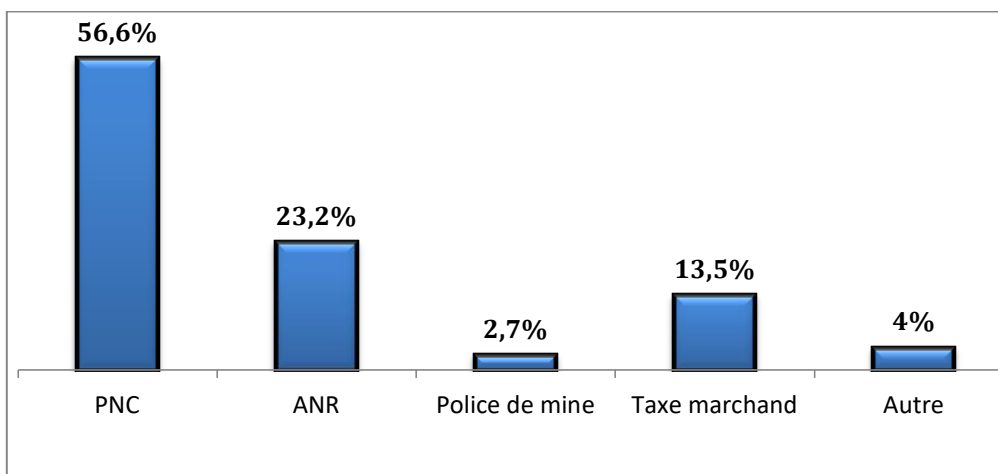
Généralement, les enfants ont abusé avec les personnes pour lesquelles ils travaillent (soit 41,1%) ; sans oublier l'insolvabilité auprès de leurs clients (compris dans « autre »).

9. Conflit avec la loi



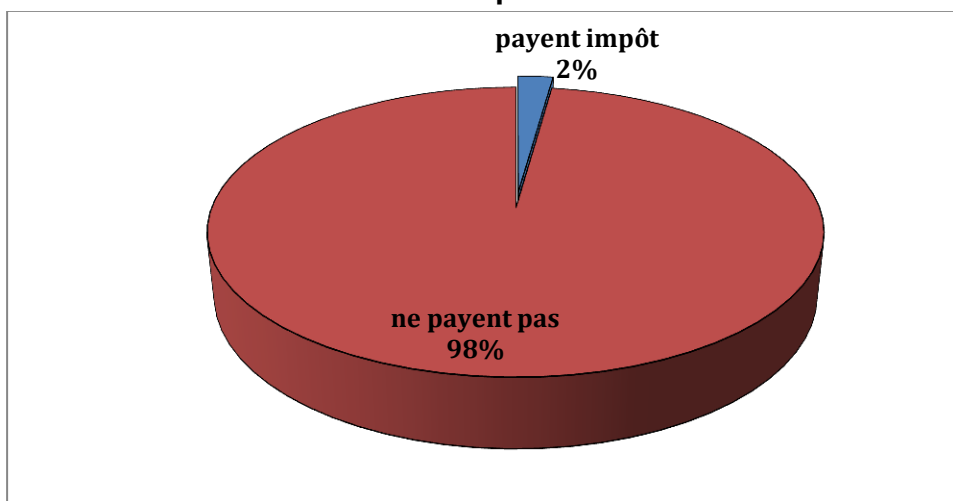
Du fait de rester plus de temps dans les carrières minières, les enfants finissent par connaître des conflits avec la loi. Ils finissent par être assignés à la justice suite à la répétition et multiplicité des abus.

10. Services impliqués dans les conflits avec la loi



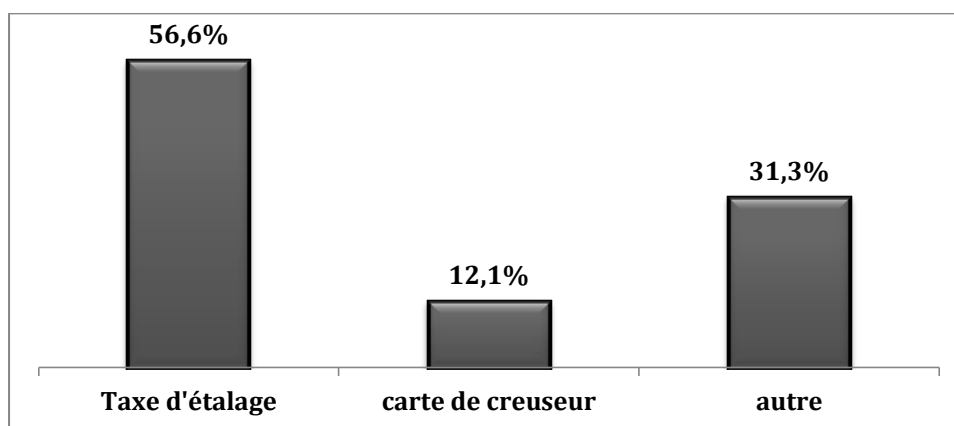
Pour plus des cas d'antécédent judiciaire, la plupart d'enfants se sont vus interpellés par la Police Nationale Congolaise (PNC). Généralement il s'est agi des problèmes relatifs à l'insolvabilité ou des conflits simples.

11. Paiement des impôts



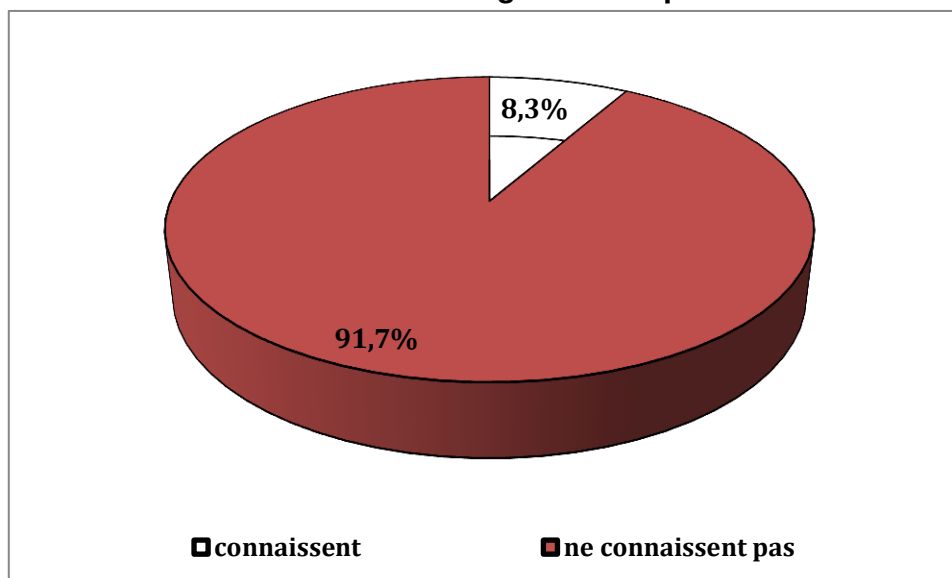
La situation est restée la même durant ces dernières années : le dérapage enregistré au premier trimestre 2014 selon lequel environ 2% d'enfants sont devenus acteurs économiques et payent ainsi les taxes et impôts est également constaté en Avril 2016.

12. Types d'impôts et taxes payés



Suite à l'insuffisance de l'information, l'« impôt » a été perçu auprès des enfants selon les résultats de la dernière enquête. A ce jour, cette pratique a été éradiquée. Toutefois, la taxe d'étalage exigée auprès des enfants qui exercent le petit commerce dans les carrières et la carte de creuseur restent les deux pratiques à combattre.

13. Connaissance des organismes qui assistent les enfants



L'impact de l'assistance enfants par les ONGs étant très insignifiant ; seulement 8,3% d'enfants, bénéficiaires directs du produit des activités, connaissent leur existence.

14. Les organismes d'assistance aux enfants les plus connus dans ces milieux:

Organisme	%
CARITAS	31,2
CAPSM et COCOPEF (Réseau FORSPAX)	19,5
PAM	7
UNICEF	36,7
MONUSCO	2
Médecins sans frontières	1,4
Autre	2,2
Total	100,0

Parmi les ONGs d'assistance aux enfants, l'UNICEF est le plus connu par ceux qui ont une connaissance sur l'existence de ce type d'agences. La CARITAS vient en deuxième position grâce à ses activités régulières. Les autres ONGs, du fait qu'ils n'ont pas reçu des financements ce dernier temps, leur notoriété n'a fait que diminuer.

15. Jugement sur le service rendu par ces organismes

Jugement	%
Performant	43,8
Satisfaisant	19,5
Pas nécessaire	25
Sans avis	11,7
Total	100

Les actions de l'UNICEF sont souvent visibles et efficaces. Ce qui rend performants les institutions d'assistance aux enfants dans nos milieux.

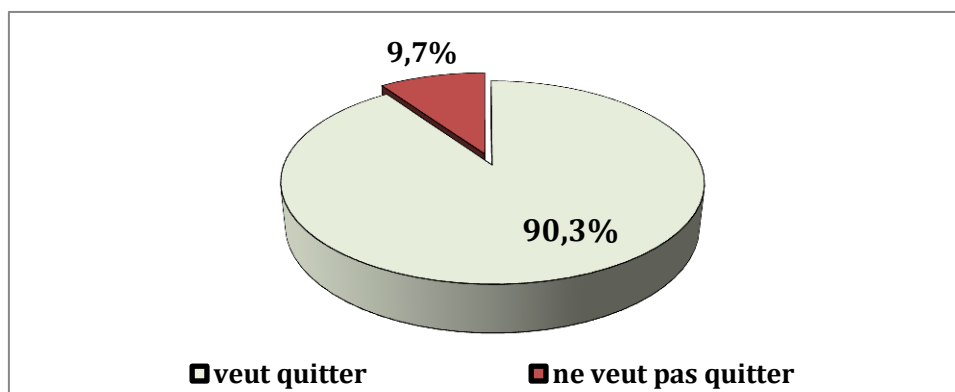
16. Actions visiblement menées par les ONGs sur terrain

Action	%
Soins de santé	42,3
Scolarisation	30,2
Promotion des droits	16
Equipeement	3,5
Autre	8
Total	100

La structure est restée la même. L'assistance en matière de soins de santé, de la scolarisation et de la promotion des droits humains sont celles qui sont très

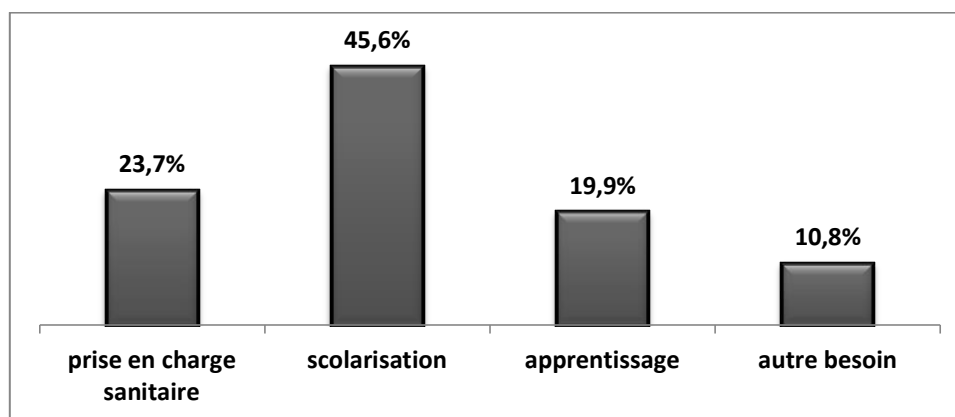
visibles sur terrain. Remarquons que les deux premières actions sont celles les plus exploitées par l'UNICEF et la CARITAS.

17. Souhait des enquêtés de se retirer des carrières



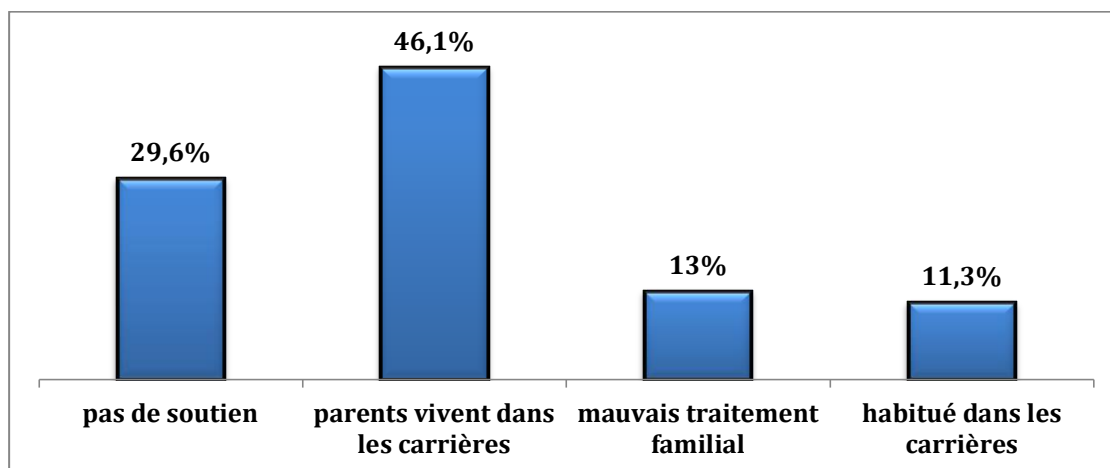
La quasi-totalité d'enfants travaillant dans les carrières minières veulent quitter ces milieux. En effet, suite au calvaire qu'ils traversent dans ces endroits, ils préfèrent mieux abandonner cette vie pénible, néanmoins, il leur faut un soutien car, en dehors de carrières où ils sont venus malgré eux, la vie est intenable.

18. Conditions préalables pour quitter la carrière



L'assistance scolaire et la prise en charge sanitaire (alimentation et soins médicaux) sont deux premiers préalables qui conditionneraient la vie des enfants dans les carrières minières. Dès que ces deux problèmes sont résolus, bon nombre d'enfants pourraient se retirer des carrières.

19. Raisons pour ne pas quitter la carrière



La plus grande proportion d'enfants est celle dont les parents vivent dans les carrières minières et donc, la possibilité pour ces enfants de se retirer de ces milieux est moindre. Pour environ 30% d'enfants, le manque de soutien est à la base de leur persistance dans les carrières. Il faut aussi noter que 13% de ces enfants se sont décidés de continuer leur vie dans les carrières minières suite au mauvais traitement connu dans leurs familles.

20. Métier d'apprentissage souhaité par l'enquête

Métier désiré	Fréquence	%
Petit commerce	234	19,8
Elevage	163	13,8
Chauffeur	116	9,8
Artisan	98	8,3
Couturier	49	4,2
Agriculture	38	3,2
Maçonnerie	135	11,4
Bois	347	29,4
Total	1180	100

Les enfants des carrières minières ayant déjà l'expérience des activités génératrices de revenu ont émis chacun le vœu de trouver une activité à exercer en dehors des carrières s'il arrivait qu'ils quittent ces milieux. Les métiers qui ont fait l'objet de leurs premiers choix sont entre autres : le bois, le petit commerce, l'élevage et la maçonnerie.

BILANS/Conclusion Partielle :

A l'issue de cette deuxième étude sur la situation des enfants travailleurs dans les carrières minières, les résultats révèlent que :

- Les enfants vont travailler dans les carrières minières sur entrainement de leurs parents qui eux-mêmes sont confrontés aux difficultés économiques de l'heure ;
- Certains d'entre eux, suite à cet entrainement, sont restés dans les carrières même si leurs parents ont quitté les carrières;
- La plupart de ces enfants ont abandonné les études car leurs parents ont été incapables de les supporter ;
- Le nombre d'enfants non accompagnés a augmenté ces deux dernières années. En effet, certains d'entre eux devenus grands du fait de rester longtemps dans ces milieux miniers, pouvaient se débrouiller seuls pour subvenir à leurs besoins ;
- Néanmoins, certains enfants ont continué à fréquenter l'école et cela dans une remarquable irrégularité ;
- Le taux d'abandon a lui aussi augmenté durant ces deux dernières années;
- Le petit commerce demeure leur première activité génératrice de revenu;
- Le taux d'exploitation de ces enfants par leurs propres parents dans le travail d'enfants a sensiblement augmenté entre le premier trimestre 2014 et Avril 2016 et cela, dans les activités de petit commerce qu'exercent le plus grand nombre de leurs parents ;
- Leurs repas se prennent le plus dans les carrières où ils travaillent du reste des journées entières ;
- La salubrité demeure encore un problème de société dans ces milieux où ils vivent et donc, la quasi-totalité d'enfants affirment qu'ils n'utilisent pas le savon avant de prendre la nourriture, la raison avancée étant l'indisponibilité du savon au lieu du repas;
- L'accès aux soins de santé est devenu très difficile au cours de ces dernières années et, la plupart d'enfants ayant reçu les soins de santé s'en sont sortis individuellement sans appui des parents;
- En ce qui concerne la sécurité du travail, même si le niveau de connaissance des maladies liées à la profession a augmenté, la possibilité de se procurer le système de protection a manqué aux enfants travailleurs des carrières ;
- Plus de parents aujourd'hui qu' avant mars 2014 ne sont pas contents des conditions de travail de leurs enfants dans les carrières et surtout la rupture de la scolarité de ces derniers est l'un des motifs de mécontentement majeurs ;
- La prostitution a connu une ampleur importante. En effet, certaines filles et certains garçons qui étaient jeunes il y a deux ans ont atteint l'âge de la raison et, ils sont tentés de se diriger dans leur vie sexuelle. Dommage, l'usage des

préservatifs dans leurs rapports n'est pas encore très connu malgré diverses campagnes de sensibilisation ;

- Interrogés sur leur retrait des carrières, la majorité d'enfants a émis un vœu positif tout en posant comme conditions préalables une prise en charge assurée et la prise en charge scolaire ;
- Pour certains d'entre eux, il est nécessaire d'avoir une activité génératrice de revenu en vue de tenir le coup de la vie en dehors des carrières. En effet, ils sont déjà habitués au travail moyennant l'argent.

Considérant les proportions d'enfants actuellement dans les ménages qui occupent les carrières de Tshikapa, il sied de rappeler que celles-ci ont connu une augmentation de 4% pour le groupe d'enfants de 5 à 10 ans et de 8% pour le groupe d'enfants de 11 à 14 ans, soit un taux d'accroissement moyen de 6% entre premier trimestre 2014 et Avril 2016 : ceci prouve à suffisance que, toute chose restant égale par ailleurs, les estimations faites sur le cap de 2025 dans la première étude tendent à se réaliser.

PROBLEMES PRIORITAIRES

Il faut signaler en général les problèmes prioritaires de l'éducation et de la santé dans les zones minières ci-après :

1. Insuffisance des infrastructures éducatives adéquates voir manque dans les mines villages ;
2. Insuffisance très criante des enseignants qualifiés dans les sites miniers de la province
3. Faible taux de scolarisation des filles et garçons en âge scolaire dans les zones minières de la province ;
4. L'absence et /ou l'insuffisance des écoles spécialisées pour la récupération des adolescents n'ayant jamais fréquenté l'école
5. Manque de structure de santé et sources d'eau potable dans les mines qui sont déjà devenues des villages

SUGGESTIONS/ALTERNATIVES :

Le comportement de tout humanitaire qui vole au secours d'une population en détresse se résume en ces étapes:

- Crier et dénoncer la situation qui menace les groupes vulnérables avec des bases solides et scientifiques;

- Contribuer à sauver les populations concernées et les mettre hors situation dangereuse;
- Consolider les actions de prise en charge par des actions durables de réinsertion sociale;

Pour le cas sous examen, les enfants et femmes en situation d'exploitation dans les sites miniers ont besoin d'un paquet d'actions solides et efficaces s'inscrivant dans un large programme de relèvement communautaire. C'est pourquoi, il vaut la peine de:

- Relancer les activités de monitoring en vue d'évaluer l'ampleur, décrier et sensibiliser les parties prenantes dans ce domaine;
- Jouer un rôle décisif et incitateur au niveau de la société civile et des décideurs pour faire émerger un environnement protecteur et propice à l'épanouissement des ces enfants;
- Mener des actions de prise en charge et/ou de réinsertion durable pour prévenir la rechute ou le retour dans la même situation et par la suite enregistré un nombre croissant des bandits des grands chemins, étant donné que les sites miniers comportent un caractère des lieux de sauvetage et de suicide pour plusieurs raisons:

- **Sauvetage** parce que tout chômeur qui n'a pas trouvé du travail en ville aux conditions régulières se réfugient dans les carrières minières comme lieux ou source potentielle d'emploi. C'est une source de travail sans organisation. Quelle que soit la qualité informelle, le travail minier regroupe un ensemble des gens qui, parfois sont dangereux pour la société (les ERF, les évadés, les anciens repris de justice, les voleurs, les anciens prisonniers, les déserteurs militaires, etc.) en dehors des OEV et des chômeurs et diplômés incapables de travailler.

- **Suicide car** toute personne qui n'a pas trouvé mieux sur la ville, il se réfugie dans les sites miniers pour y mener toute sa vie aux risques et périls.

Pour permettre à tous ces enfants de retourner en ville afin d'être utiles, il faut envisager des activités d'orientation scolaire et professionnelle et des activités de réinsertion socioéconomiques.

La réinsertion socioéconomique passe par les activités ci-après:

- les écoutes actions sur les ambitions professionnelles, la recherche actions participatives(RAP), les fora des métiers, le testing des aptitudes, le processus

d'orientation professionnelle, le choix définitif, l'apprentissage professionnel, le placement, le suivi post- réinsertion.

La réinsertion scolaire quant à elle passe par les étapes suivantes: les écoutes sur les ambitions scolaires, les tests de niveau, le processus d'orientation scolaire, le plaidoyer pour inscription, le placement, le suivi scolaire.

Il va de soi que la réinsertion socio-économique est un processus qui nécessite des appuis des humanitaires, bailleurs des fonds car, un kit de réinsertion devra être remis aux enfants présentant un profil de vulnérabilité très élevé après la formation pour leur permettre un démarrage des activités professionnelles.

Les milieux qui hébergent les sites miniers n'ont que trop peu d'opportunités sur le plan professionnelle: faible existence des écoles professionnelles, faible existence des ateliers professionnels, faible existence des maisons d'apprentissage professionnels...

Recommandations

Eu égard à tous ce qui précède, certaines recommandations sont à considérer entre autres :

- Que les intervenants du secteur miniers mettent sur pied un **programme national pour enfants et femmes enceintes dans les mines « PNEFEM »** ;
- Que les Organisations de la Société Civile sensibilisent et vulgarisent la population sur les droits fondamentaux des femmes et des enfants ;
- Que des mesures appropriées soient prises par les principales autorités de la Province pour interdire l'exploitation des enfants dans les concessions minières. Parmi ces mesures, figure en priorité : le vote et la promulgation de l'Edit provincial portant interdiction de l'embauchage et l'exploitation des enfants dans les zones minières de la Province du Kasaï Occidental, leur sortie des mines, leur réinsertion sociale, ainsi que la répression de toute infraction à ses dispositions pertinentes.
- Que les principales autorités provinciales et nationales procèdent à l'évaluation et au renforcement des mesures portant sur la gratuité de l'enseignement au cycle primaire, dans la province du Kasaï occidental, car la Loi Cadre n° 005/86 précise que l'enseignement national a pour finalité la formation harmonieuse des Congolais sans distinction de sexe ni de leur catégorie sociale afin qu'ils deviennent des citoyennes et citoyens responsables, utiles à eux-mêmes et à la société, capables de promouvoir le développement du pays et la culture nationale.

- Que les principales autorités provinciales et nationales rapprochent les écoles des mines-villages étant donné que les enfants sont éloignés des écoles existantes ;
- Que les autorités créent des centres de rattrapage scolaire pour les enfants déscolarisés vivant dans les concessions minières ;
- Que les autorités veillent à l'application des lois et règlements tels que le code minier en vigueur, en mettant un accent particulier sur l'encadrement et la réinsertion familiale et scolaire des enfants, victimes de l'exploitation dans les concessions minières ;
- Que le Gouvernement congolais restaure la place des chefs de ménages en leur octroyant un travail vraiment rémunérateur en vue de leur permettre de répondre favorablement aux besoins de leurs familles ;
- Que le Gouvernement congolais améliore les conditions de vie des enseignants et la qualité des infrastructures scolaires. Que l'indicateur prôné par le Gouvernement : un an, une école pour chaque territoire, soit réellement réalisée avec équité pour une bonne contribution aux OMD.
- Que le gouvernement procède à la vulgarisation des standards de l'éducation, et renforce les capacités des acteurs éducatifs ;
- Que les autorités (gouvernement provincial) créent des activités génératrices des revenus et les centres d'alphabétisation conscientisante pour les femmes et les filles mères, vivant dans les localités minières ;
- Que les autorités (gouvernement provincial) s'engagent à combattre l'impunité des violences sexuelles ;
- Sur le plan sanitaire, que les autorités créent les structures de santé et appuient l'aménagement des sources d'eau potable dans les mines pour réduire la vulnérabilité des femmes.

CONCLUSION GENERALE

L'actuelle étude réalisée d'octobre 2015 à mars 2016 avait pour objectif principal d'évaluer les indicateurs d'impact après la mise en œuvre de deux projets de bonne gouvernance sur la prévention contre l'exploitation des femmes et des enfants dans les mines d'or et de diamant du Kasai occidental démembré. Des avancées significatives ont été enregistrées au cours de deux dernières années après lesquelles la synergie des consortium, le **Réseau FORSPAX** s'est déployé pour sensibiliser la masse sur cette problématique, établir des observatoires locaux, mettre en place des mesures locales et faire le plaidoyer auprès de l'autorités en faveur de ces groupes vulnérables pour le rétablissement de leurs droits. Comme déjà exprimé par les résultats de la première étude, l'encadrement de la femme et de l'enfant est insignifiant au sein de la société congolaise en général et celle du Kasai Occidental démembré en particulier. Le phénomène « des enfants et des femmes travailleurs des mines de diamant et d'or » est très préoccupant.

Cette situation a des implications sur la santé tant physique que morale, ainsi que sur la sécurité des enfants et des femmes. La structure familiale dégingole depuis ce dernières années.

La plupart des enfants travailleurs des carrières minières ont été entraînés par leurs parents ou divers accompagnateurs ; nombreux sont ceux qui y sont arrivés par eux-mêmes. La plupart de ces enfants ont abandonnés leurs études d' il y a plus de deux ans suite à l'impossibilité des moyens financiers de leur parents. Une petite proportion de ceux qui sont encore scolarisés sont irréguliers à l'école. En conséquence : le taux de déperdition scolaire a atteint des proportions inquiétantes (leur âge varie entre 6 et 17ans). Travaillant et mangeant dans les mines, ces enfants ne sont pas seulement exposés aux conditions hygiéniques précaires et aux différentes maladies, mais aussi subissent un processus d'éloignement de la famille et des institutions normalement en charge d'enfants (école, famille, église...). Face à la promiscuité sexuelle qui domine dans les milieux miniers, les enfants qui y vivent ne sont pas protégés et sont victimes des maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA.

Quant aux femmes, les résultats de l'étude révèlent qu'il existe des femmes mariées et célibataires dans les mines. Environ 45% de celles interviewées affirment avoir eu au moins un partenaire sexuel occasionnel dans la carrière. Parmi cette catégorie figurent des femmes mariées. Un grand nombre d'entre elles ne fait pas usage de préservatifs. 6 femmes sur 10 sont au moins du niveau d'instruction primaire. La plupart des femmes dans les mines exercent les activités minières, le petit commerce. Elles vivent dans des conditions hygiéniques déplorables. Un bon nombre de ces femmes fument, prennent de l'alcool et de la drogue au motif d'avoir la force de travailler.

Malgré l'attrait de la vie dans les mines, la proportion très considérable des femmes et enfants ont exprimé leur souhait conditionnel de quitter les mines. Tous les facteurs détaillés ci-haut prouvent à suffisance que la situation des femmes et des enfants dans les mines est plus alarmante. Au regard de l'ampleur que prend cette problématique, il est salutaire et urgent d'entreprendre des actions s'inscrivant dans un programme de prise en charge holistique de ces vulnérables.

Liste des organisations membres du Réseau ForS- Pax ayant participé à l'enquête II sur la situation des enfants exploités dans carrières minières:	Zones d'interventions/ Sites Miniers de :
- Centre d'Actions pour la promotion sociale de Masuika/Mains serviables « CAPSM » -Observatoire pour la Protection contre l' exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de la Ville de TSHIKAPA «OPEFEM- TSHIKAPA».	Ville de Tshikapa et a supervisé tous les autres sites ----- Ville de Tshikapa
- Association des volontaires pour le développement communautaire « AVODEC -ONG», - Observatoire pour la Protection contre l' exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de Dimbelenge «OPEFEM- LUEBO"	Territoire de Luebo
-Observatoire pour la Protection contre l' exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de Dimbelenge «OPEFEM- DIMBELENGE".	Territoire de Dimbelenge
- Action pour la promotion de la mère et de l'enfant défavorisés« APROMED -ONG» - Observatoire pour la Protection contre l' exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de DEMBA "OPEFEM - KAZUMBA"	Territoire de Kazumba
-Observatoire pour la Protection contre l' exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de DEMBA "OPEFEM - DEMBA"	Territoire de Demba
-Observatoire pour la Protection contre l' exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de LUIZA «OPEFEM- LUIZA». -Association pour le développement intégral de Masuika « ADIMA » -Association pour le développement intégral de Samakuta « ADISAM »	Territoire de Luiza
--Observatoire pour la Protection contre l' exploitation de la femme et de l'Enfant dans les carrières minières de KAMONIA «OPEFEM- KAMONIA». Action chrétienne d'assistance « ACAS »	Territoire de Tshikapa/Kamonia

CARTOGRAPHIE DES SITES MINIERS DU KASAI OCCIDENTAL DEMEMBRE

La présente étude retrace les informations chiffrées enregistrées par les relais communautaires et les auxiliaires sociaux des différents observatoires, durant la période allant d'octobre 2015 à avril 2016. La désagrégation de ces nombres par sexe et par âge est en cours et pourra être mise à jour dans les prochains **Rapports de monitoring**.

1°) SITES MINIERS DU TERRITOIRE DE KAMONIA

N°	SITES MINIERS	LOCALISATION/KM	STATISTIQUES	
			ENFANTS	FEMMES
1	KUASAKUASA	22 KM Société minière TALV de la cité de Kamonia	118	29
2	KAPANGALA	55KM de la cité de Kamonia	186	35
3	TSHIMEYA	50KM de la cité de Kamonia	294	32
4	KAMUPAFU	32KM de la cité de Kamonia	34	19
5	KAMAKUTSHI	63KM Problème d'accessibilité, de Kamonia	191	27
6	KANTUNTU	35KM de la cité de Kamonia	189	69
7	KANZAMBI	9KM de la cité de Kamonia	107	42
8	KATABI(MAJIMBA)	75KM de la cité de Kamonia	119	31
9	MULUNDU	17KM de la cité de Kamonia	82	36
10	NSAKADIBUE	25KM de la cité de Kamonia	103	42
11	TSHINVUNDE/MPOKOLO	8KM de la cité de Kamonia	201	37
12	BATETELA/TSHIAKANGA	12KM de la cité de Kamonia	62	09
13	KATAMUSOLO	9KM de la cité de Kamonia	128	06
14	KABILENGU	3KM de la cité de Kamonia	109	43
14	MULUMBA MAMBA	18KM de la cité de Kamonia	214	38
16	SHAMUKUMBI	7KM de la cité de Kamonia	178	31
17	SHATSHITAADI	10KM de la cité de Kamonia	69	09
18	TSHIAMUDISU	12KM de la cité de Kamonia	219	31
19	TSHINOTA/SHANTAMBUE	20KM de la cité de Kamonia	231	29
20	MUANSUMBULA/TSHIAMUA	15KM de la cité de Kamonia	186	43
21	TSHITUNDU	32KM de la cité de Kamonia	153	41
22	FERME KALEMBA	58KM de la cité de Kamonia	38	07
23	CAMP KUILU	55KM de la cité de Kamonia	241	41
24	CAMP DRAGUE SOKOMBE	60KM de la cité de Kamonia	106	31
25	KASONGA SHAMBUYI	31KM de la cité de Kamonia	92	14
26	FERME TSHIUDI	47KM de la cité de Kamonia	13	21
27	KERMES	20KM de la cité de Kamonia	91	28
28	KAMABOZA	65KM de la cité de Kamonia	107	47
29	BRINTCH	45KM de la cité de Kamonia	104	31
30	MIL HUIT	78KM de la cité de Kamonia	147	73
31	TSHIDILA	13KM de la cité de Kamonia	49	11
32	MUDIADIA FERME TSHIWUDIE	23 KM de la cité de Kamonia	61	15
33	YENGA YENGA	41 KM de la cité de Kamonia	59	09
13	SHAMUTOMA	44 KM de la cité de Kamonia	62	11
TOTAL D'ENFANTS ET FEMMES A KAMONIA NORD			4.343	1.018

Selon les informations recueillies : le site minier de KUASAKUASA est exploité par la société TALVO-
AFRICA il est à 32 km de KAMONIA. Le site minier de KATAMOSOLO est exploité par la société
EFIDIUM (en faillite) il est à 5 km de KAMONIA. S'agissant des renseignements sur la Société
KUMPALA ex. KDC à NSUMBULA contacter : KABEJI-ROBERT RECO/ KNIA 0997014229 ET
STEPHANE-KABAYA 0994585209 ; 0974240339

SITES MINIERS DE LUNYEKA/KAMONIA TERRITOIRE

N°	SITES	LOCALISATIONS	STATISTIQUES	
			ENFANTS	FEMMES
1	TSHIBUTU	15KM de LUNYEKE	68	15
2	KASANZU	40KM de LUNYEKA	87	21
3	LUNYEKA	3KM de LUNYEKA	109	32
4	NSUMBULA	3KM de NSUMBULA	58	09
5	MILE 8	15KM de NSUMNULA	114	22
TOTAL D'ENFANTS ET FEMMES A KAMONIA SUD - EST			436	99

2°) SITES MINIERS DU TERRITOIRE DE DEMBA

N°	NOM DU SITE MINIER	DISTANCE AVEC DEMBA CITE	STATISTIQUES	
			ENFANTS	FEMMES
1	TSHIAMALA/MPEMBA	60KM de la cité	37	11
2	KAZABA/K.K.K	65KM de la cité	41	23
3	BINUINA/Bakua MBUYI	70KM de la cité	89	27
4	KASONGA MUBAMBA	55KM de la cité	66	23
5	KADIAPERRE/K.K.K	75KM de la cité	59	07
6	LUENGEYA/ Bakua MBUYI	40KM de la cité	81	26
7	MBONDIA/ Bakua MBUYI	12KM de la cité	24	24
8	TSHISENSE/Bakua MBUYI	13KM de la cité	07	08
9	BANDALA/Bakua MBUYI	17KM de la cité	36	06
10	KATUKULA/Bakua KABUNDA	65KM de la cité	19	14
11	DIBANDA/Bakua KABUNDA	66KM de la cité	81	07
12	TSHIAMA NKUANGA/Bakua MPINDA	45KM de la cité	23	03
13	TSHIABA LULUA/K.K.K	55KM de la cité	59	12
14	MUNGUNGU/Bakua MBALA	40KM de la cité	41	06
15	META NDAYI/ Bakua MPINDA	40KM de la cité	29	12
16	TSHITENDE/ Bakua KABUNDA	66KM de la cité	17	04
17	BENA KADIEBUE	15KM de la cité	111	34
18	BAKUA KUNDA/ TSHIABA	06KM de la cité	66	21
19	LULANGU/MIDIMA	48KM de la cité	07	02
20	MIKALAYI/TSHITENA	35KM de la cité	28	31
21	NTAMBUE BALUPENDA/KAPONDIA	18KM de la cité	31	08
22	DIBUE/KASASAMANE	15KM de la cité	19	07
23	KABANDA/MUKENDI	13KM de la cité	51	19
24	NKUSULA/MUKENDI	18KM de la cité	11	11
25	BAKUALUBI/KATUISHI	66KM de la cité	25	13
26	BABIDI BABIDI/NTAMBUE	15KM de la cité	23	14
27	TETEMBELE/MUANZANGOMA	13KM de la cité	17	05
TOTAL D'ENFANTS ET FEMMES A DEMBA			1.098	388

3°) SITES MINIERS DU TERRITOIRE DE KAZUMBA

N°	NOM DU SITE	DISTANCE avec KALUEBO cité	STATISTIQUES	
			ENFANTS	FEMMES
1	NTAMBUE	14 KM de Kaluebo	36	21
2	KAPUMA	16 KM de Kaluebo	29	11
3	NZEMBO Mine ville	7 KM de Kaluebo	103	39
4	DIKUYI	9 KM de Kaluebo	78	36
5	KANDEBELE	9 KM de Kaluebo	41	12
6	TSHITALA	16 KM de Kaluebo	67	29
7	TSHIBOYI	2 KM de Kaluebo	08	04
8	KANKONGO	2 KM de Kaluebo	31	16
9	KALUBI	11KM Mine village	106	43
10	KAPONGO	60 KM MINE VILLAGE	30	29
11	KABILALA	60KM Mine village	13	11
12	KAOLO	KM Mine village	32	31
13	KABELENGE	7KM MINE VILLAGE		
14	BAKUA TSHIUYA	88KM Mine village	19	18
15	MAUNDU	90KM Mine village	23	34
16	ZAIRE MOKO	45KM Mine village	54	26
17	KASHEBUE	75KM Mine village	41	21
18	NKOLE	80KM Mine village	20	17
19	KALALA	75KM Mine village	67	33
20	MPEMBA	45KM Mine village	136	41
21	KANYINGANYINGA	25KM Mine village	32	20
22	MANYONGA	75KM Mine village	30	29
TOTAL D'ENFANTS ET FEMMES A KAZUMBA			996	521

4°) SITES MINIERS DU TERRITOIRE DE DIMBELENCE

N°	NOM DE CARRIERES(SITES)	DISTANCE	STATISTIQUES	
			ENFANTS	FEMMES
1	BAKUA MBUYI	112 Km de BANABANTUMBA	62	28
2	BAMA SANKAYI	100Km de BANABANTUMBA	72	18
3	BETON (village)	68Km de BANABANTUMBA	81	22
4	BOMDO TSHIEFU	60 Km de BANABANTUMBA	41	27
5	CAMAL	95 Km de BANABANTUMBA	52	12
6	KABAJANGI	103 Km de BANABANTUMBA	31	19
7	KABAMBA (village)	98 Km de BANABANTUMBA	41	16
8	KALOMBELA (village)	111Km de BANABANTUMBA	66	19
9	KASONGA (village)	121 Km de BANABANTUMBA	38	23
10	LUBUEBUE	100 Km de BANABANTUMBA	108	11
11	MALONGA (village)	120 Km de BANABANTUMBA	81	22
12	MIDIMA	114 Km de BANABANTUMBA	44	19
13	6YARDS actuellement appelé mine 45	120 Km de BANABANTUMBA	09	12
14	KASANGA	15 Km de KOMKI	21	06
15	MOYO MRIA	15km de KOMKI	54	25
	BONDO BANABANTUMBA	A50Km de BANABANTUMBA	119	23
2	LAC MFWA (VILLAGE)	15 Km de BANABANTUMBA	113	31
1	NGANDU MAYI	40 KM DE KATENDE	91	16
TOTAL D'ENFANTS ET FEMMES A DIMBELENCE			1.041	349

5°) SITES MINIERS DE LA VILLE DE TSHIKAPA

N°	Noms des mines	Direction (km) de la Ville	Enfants	Femmes	Observation
1	Ramona vers Mukuandianga mine village	25km de la Ville	387	93	Compte tenu de la naissance spontanée des nouvelles carrières minières, (l'engouement et l'attraction massives)le nombre d'enfants d'une carrière à l'autre varie selon l'ampleur de la production minière dans chaque localité .
2	Tshisele mine village	15km de la Ville	189	52	
3	Lungundi	25km de la Ville	208	61	
4	Mbuyi village mine	15Km de la Ville	381	97	
5	Tshibemba	33Km de la Ville	290	74	
6	Bibandi vers mukuandianga	16Km de la Ville	198	88	
7	Kanzala	8Km de la Ville	210	91	
8	Kanfuma vers Lungundi	10Km de la Ville	268	59	
9	Kankala	25Km de la Ville	219	88	
10	Kamabue vers Kankala	30Km de la Ville	186	87	
11	Shakamesha	10Km de la Ville	281	41	
12	Tshibukita camp beton	18Km de la Ville	191	34	
13	Kamileka	14Km de la Ville	164	28	
14	Luenga	8Km de la Ville	98	37	
15	Tshimbinda village1	15Km de la Ville	186	46	
16	Kabudila2	10Km de la Ville	169	53	
TOTAL D'ENFANTS ET FEMMES A TSHIKAPA- Ville			3.238	1.028	

6°) SITES MINIERS DU TERRITOIRE DE LUEBO

N°	NOM DU SITE MINIER	LOCALISATION Avec la Cité de Luebo	STATISTIQUES	
			ENFANTS	FEMMES
1	KASALA	SUA DE LUEBO, GROUPEMENT BNA KASHIYA, SECTEUR LUEBO LULENGELE à 15 KM	87	37
2	YABANZA	Quartier BISANGA à 18 KM tout au long de la rivière Lulua	102	33
3	ABALOR	3 KM de la cité de LUEBO	71	16
4	DITALALA	16 KM de LUEBO	86	29
5	WA BUNDU	Cité de Luebo à 7 KM	46	25
6	LUBUADILA	18 KM à bena TSHIBAJI	94	34
7	KALUMBA EST	Rive Lulua 25 KM	85	37
8	LUKATSHI	Cité B, 10 km	89	26
9	TSHIYAMBA	10 km de la cité de LUEBO	77	11
10	BITSHABUTSHABU2	16 km de la cité de LUEBO	120	35
11	KALANTU BANTSHI	12 km de la cité de LUEBO	207	49
12	KAFU DISU	5 km de la cité de LUEBO	53	24
13	BAKUA-NDOBA	6 km de la cité de LUEBO	307	33
14	BITSHABU TSHABU1	15 km de la cité de LUEBO	109	31
15	KANKONDE	16 km de la cité de LUEBO	81	52
16	KATUBONDO	20 km de la cité de LUEBO	60	33
17	TUBALABA	25 km de la cité de LUEBO	93	28
18	NTAMBUE	35 km de la cité de LUEBO	35	24
19	MBONDO- DIBOKO	25 km de la cité de LUEBO	41	12

20	KONYI	75 km de la cité de LUEBO	72	51
21	KABEMBA	115 km de la cité de LUEBO	86	09
22	KABAMBAYI	130 km de la cité de LUEBO	110	11
23	KAKULU	95 Km de la cité de LUEBO	62	27
TOTAL D'ENFANTS ET FEMMES A LUEBO			2.173	667

Notons que sur terrain, il a été signalé des cas de malformation : gonflement des pieds, changement de la teinture des chevelures, etc. chez les enfants et les adultes dans la carrière minière de Malu Mfuamba, localité de Kabambayi, territoire de Luebo, où les creuseurs artisanaux ont extrait des lengos d'or massifs avec des effets radiatifs jusque la inconnus.

7°) SITES MINIER DU TERRITOIRE DE LUIZ A : MINES D'OR

N°	NOM DU SITE MINIER	LOCALISATION avec la Cité de MASUIKA	STATISTIQUES	
			ENFANTS	FEMMES
1	KABANDA	MUSEFU à 49 Km de Masuika	83	34
2	MAZAZA	MUSEFU à 51 km de Masuika	65	31
3	A KAMBANGU	MUSEFU à 53 km de Masuika	28	16
4	TSHIBANDA MULALA	MUSEFU à 47 km de Masuika	86	33
5	NAMUTAKA/KAYEMBE	MBAJI à 17 km de Masuika	46	24
6	SANKAJI/KAYEMBE	MBAJI à 19 km de Masuika	94	42
7	MUANA MUKALENGE	MBAJI à 21 km de Masuika	85	41
8	MUPANGILANYI	MASUIKA à 6 km de Masuika	40	25
9	MBUYI A KAMOZI	MASUIKA à 4 km de Masuika	32	16
10	LOATSHI	MASUIKA à 9 Km de Masuika	60	32
11	ASIPANI	SAMAKUTA à 8 km de Masuika	70	21
12	MUSENGI	KALALA à 23 Km de Masuika	35	24
13	KADHUNGA	KALALA à 26 km de Masuika	81	29
14	KAKESA	MBANGU à 27 km de Masuika	70	31
15	MUZODI	SAMUANDA à 54 Km de Masuika	107	15
16	MAFUPA	SAMUANDA à 52 Km de Masuika	60	27
17	SAMUANDA	SAMUANDA à 54 Km de Masuika	50	32
18	KAKALA NA NSOMBI	à 8 km Luiza centre	35	19
19	DUKUNI	SAMBUYI à 24 km de Masuika	30	11
20	TSHITOTO	SAMBUYI à 22 km de Masuika	13	09
21	DUSHINANI	NKONGOLO à 33 km de Masuika	43	21
22	TSHINDU	MBANGU à 34 Km de Masuika	27	11
23	NGUEJI MULOPO	MBANGU à 39 Km de Masuika	28	16
24	KAMUANGA II	SAMBUYI à 14 Km de Masuika	86	17
TOTAL D'ENFANTS ET FEMMES A LUIZA			1.354	577

REGARD SUR L'EXPLOITATION CINO- CONGOLAISE

Signalons que depuis plus de deux ans,(février 2014) la bande forestière couvrant la rive gauche de la rivière Lulua dans la localité de SAMAKUTA, à 9 Km de la cité de Masuika, dans le Territoire de Luiza, au Kasai occidental est

occupée sans consentement des populations riveraines par une équipe des Chinois qui exploitent systématiquement(nuits et jours) différents minerais à l'insu de cette communauté. Cette exploitation industrielle se fait sur fonds d'énormes illégalités qui sont contestées par la population riveraine comme le démontre l'une des interviews enregistrées en avril 2016:

- Dénomination du site : Rivière Lulua, SAMAKUTA, Localité : SAMAKUTA, à 9 Km du Centre Extra coutumier de Masuika, Groupement : ANA - NAMA/MUANGALA EKOBE, à 9 Km du Centre Extra coutumier de Masuika, Secteur : LOATSHI
- Territoire : LUIZA, Province : Kasai central/ Kasai occidental démembré
- Nature des activités / investissements réalisées dans la zone : **EXTRACTION MINIERE INDUSTRIELLE**, Opérateur : **EQUIPE CHINOISES (6 CHINOIS)**
- Activités réalisées : Exploitation minière avec drague dans les eaux de la rivière Lulua de la localité SAMAKUTA frontière avec MADIA MADIA passant par les localités :KANDEMBO, MUKASA, SAMPEMBI, MUKUMA jusqu' à la localité KADONGO et MUKUNGU.

Les consultations du public en général et de la populations riveraine ont été menée par groupe de 20 à 30 notables (aux heures matinales et pendant la soirée) dans trois sous-localités de SAMAKUTA dans le Groupement des ANA-NAMA entre mercredi 27 à vendredi 29 avril 2016. Ces renseignements ont été recueillis par nous même accompagnés des certains leaders communautaires de la localité SAMAKUTA.

1. Identification de l'interlocuteur	
Noms de l'interviewé:	SANGANGA SAKAYANA Roger : Chef de localité SAMAKUTA; SAMUKINI KAMANGA: leaders communautaires
Qualité	Chef de localité SAMAKUTA et Chef de Groupement
Lieu et heures de l'entretien	NAMA, SAMAKUTA , le 27 Avril 2016 à 8heure 30'
2. Nature des activités / investissements réalisées dans la zone	
Activités / Investissement	Exploitation minière systématique dans les eaux de la rivière LULUA
Opérateur	Equipe chinoise composées de 8 personnes dont 6 chinois et deux éléments PNC commis à leur garde.
3. Renseignements importants sur l'exploitation chinoise	
1. Quels sont les différents opérateurs qui sont détenteurs des concessions / carrière / chantier/ Parc à bois dans le terroir.	Concession communautaire: La zone qui est exploitée dans la rivière LULUA appartient aux communautés riveraines des localités de SAMAKUTA, KADEMBO, MUKASA, SAMPEMBI, MUKUMA et KADONGO

2. Faire un état des lieux des obligations et relations entre les concessionnaires et les communautés locales ainsi que les autorités locales	Dans cette zone il n'y a que la pêche qui est pratiquée par les membres des communautés locales. Personne n'a le monopole de détenir les titres.
3. Enumérer les emplois créés localement et leur nature	Aucun emploi créé par cette équipe qui opère avec dragues depuis le 18 mai 2015. Signalons que plus de 9 mois avant cette date cette équipe était déjà entrain de tirer des échantillons dans différentes localités et sur tout pendant les heures nocturnes(deux ans d'exploitation systématique).
4. Dire les avantages que les communautés et autorités locales tirent de ces investissements	Aucun avantage, aucune infrastructure de base construite. A chaque questions et doléances posées par la population, ils répondent que <i>"nous travaillons pour le compte du Président de la République. Si vous avez des questions vous vous identifiez auprès de nous et après nous vous donnerons le numéro téléphonique du Président de la République pour lui poser vos questions"</i> .
5. Identifier les autres acteurs qui interviennent ou sont impliqués dans le suivi ou la mise en œuvre des accords entre Communauté et Investisseurs	Aucun autres acteurs: sauf les églises et les associations locales qui plaident jour et nuit pour les avantages sociaux.
6. Identifier les impacts positifs et relever les principaux problèmes environnementaux et sociaux liées aux activités réalisées.	Signalons que la population se plaint de n'avoir pas été consulté par cette équipe des Chinois. En ce qui concerne la traversée sur la rivière Lulua dont la largeur est d'environ 800m, les câbles facilitant le déplacement des bacs d'une rive à l'autre sont chaque fois coupés à leur passage avec leur drague qui a une hauteur d'une maison(environ 6m de hauteur) ce qui crée des sérieux problèmes de circulation des populations riveraines; les journaliers qui sont victimes d'accidents du travail sont renvoyés et abandonnés à leur triste sort (c'est le cas de MUKINI PAULIN victime ayant perdu ses trois doigts de la main droite le 24 avril 2016 à Kadongo, voir les images dans le Rapport III de Monitoring);
7. Autres éléments ou renseignements	Ce qui se passe dans la localité de SAMAKUTA c'est vraiment l'exploitation de l'homme par l'homme.
8. Difficultés rencontrées empêchant une investigation profonde	Les exploitants chinois habitent la concession jadis utilisée par la coopérative ASSIPANI (coopérative opérant dans le domaine de la tuilerie): ce quartier est aujourd'hui inaccessible même par les autorités locales et les originaires de ces localités à cause de la présence des chiens méchants et des éléments de la police commis à leur garde par les autorités provinciales et nationales.

Difficultés rencontrées dans l'élaboration de cette cartographie

-L'éloignement des certaines localités des sites miniers, situés à des distances d'environ 190 Km par rapport aux différents POOL d'observatoires (ceux-ci étant géographiquement au centre du territoire ciblé) continue affecté les prévisions budgétaires par rapport à la prise en charge des relais communautaires;

- L'éparpillement des sites où interviennent les auxiliaires sociaux et les relais communautaires cause de retard dans la consolidation et finissage des éléments des rapports et fait appel à des frais imprévus ; Naissance et multiplication spontanées des nouveaux sites miniers dans différentes localités des territoires du projet

-L'état des routes des localités couvertes par le projet pose des problèmes de retards dans le calendrier de mise en œuvre pour certaines localités

Ce Rapport retrace le parcours du Monitoring mené par CAPSM et le Réseau FORSPAX. Il est le produit de la continuité de deux projets financés par DFID et ASDI. Les points exprimés dans ce document ne sont pas nécessairement ceux de Christian Aid (FSC), ni de DFID et d'ASDI.

www.reseauforspax.org